

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE
L'ÉLEVAGE, DE LA PÊCHE ET DE
L'ALIMENTATION



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET
DE LA RELANCE

BUREAU CENTRAL DU RECENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE ET DU SYSTÈME
PERMANENT INTÉGRÉ DE STATISTIQUES AGRICOLES (BCRGA-SPISA)

RECENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE ET DU SYSTÈME PERMANENT INTÉGRÉ DE STATISTIQUES AGRICOLES



VOLUME VII

RAPPORT D'ANALYSE DES RÉSULTATS DEFINITIFS SUR LA DIMENSION GENRE DU RECENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE RGA 2020

Août 2021



SOMMAIRE

LISTE DES TABLEAUX.....	iii
LISTE DES GRAPHIQUES	iii
AVANT-PROPOS	iv
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	vi
INTRODUCTION.....	1
PARTIE 1 : PRÉSENTATION DU GABON ET METHODOLOGIE DU MODULE DE BASE	2
CHAPITRE 1 : PRESENTATION DU GABON.....	2
1.1 Situation géographique	2
1.2 Situation démographique.....	2
1.3 Situation économique	3
CHAPITRE 2 : METHODOLOGIE DU MODULE DE BASE	4
2.1 Concepts et définitions liés au Genre	4
2.2 Cadre institutionnel et organisation du RGA	5
2.2.1 Cadre institutionnel	5
2.2.1.1 Le Comité de pilotage	5
2.2.1.2 Le Comité technique	5
2.2.1.3 La Coordination nationale.....	6
2.2.1.4 Le Bureau Central du Recensement General de l'Agriculture (BCRGA)	6
2.2.2 Organisation de la collecte des données	6
2.2.2.1 Champ du recensement.....	6
2.2.2.2 Supports de collecte.....	6
2.2.2.3 Dispositif de terrain	7
2.2.2.4 Méthode de collecte du module de base	8
2.2.2.5 Transmission des données.....	9
2.3 Traitement, analyse et diffusion des données	9
2.3.1 Traitement des données.....	9
2.3.2 Analyse et diffusion des données	10
2.4 Evaluation de la qualité des données.....	10
2.4.1 Situation de non-réponses globales.....	10
2.4.2 Situation de non-réponses partielles	11
2.5 Difficultés rencontrées.....	11
2.5.1 Difficultés organisationnelles et techniques	11
2.5.2 Difficultés financières	12
2.6 Limites des résultats	12

PARTIE 2 : PRÉSENTATION DES RÉSULTATS SUR LA DIMENSION GENRE	13
CHAPITRE I : CARACTÉRISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES DES MENAGES	15
1.1 Types de ménages.....	15
1.1.1 Effectif des ménages par province selon le milieu de résidence	15
1.1.2 Ménages agricoles	15
1.1.3 Caractéristiques des chefs de ménages agricoles.....	16
1.1.3.1 Situation matrimoniale des chefs de ménages agricoles.....	16
1.1.3.2 Age des chefs de ménages agricoles	17
1.1.3.3 Alphabétisation des chefs de ménages agricoles	17
1.1.3.4 Niveau d’instruction des chefs de ménages agricoles	18
1.1.3.5 Activités agricoles des ménages	19
CHAPITRE II : STRUCTURE DE LA POPULATION AGRICOLE	20
2.1 Caractéristiques de la population agricole	20
2.1.1 Effectif de la population agricole par province selon le milieu de résidence et le sexe.....	20
2.1.2 Structure par âge et par sexe de la population agricole.....	20
2.2 Caractéristiques des exploitants agricoles	21
2.2.1 Effectif des exploitants agricoles.....	21
2.2.2 Age moyen des exploitants agricoles	22
CHAPITRE III : ACTIVITES AGRICOLES	23
3.1 Agriculture végétale.....	23
3.1.1 Effectif des exploitants pratiquant l’agriculture végétale.....	23
3.1.2 Effectif des parcelles en production	23
3.1.3 Superficie déclarée des parcelles exploitées	24
3.1.4 Cinq principales cultures déclarées	25
3.2 Elevage	25
3.2.1 Effectif des exploitants pratiquant l’élevage.....	25
3.2.2 Cheptel.....	26
3.3 Pêche	26
3.3.1 Effectif des exploitants pratiquant la pêche	27
3.3.2 Lieux de pêche	27
3.3.3 Type d’embarcation.....	28
3.4 Aquaculture	28
3.4.1 Effectif des exploitants pratiquant l’aquaculture	28
3.4.2 Nombre d’étangs possédés.....	29
3.5 Sylviculture.....	29
3.5.1 Effectif des exploitants pratiquant la sylviculture.....	29
3.5.2 Cinq principales essences exploitées.....	30
CHAPITRE IV : GENRE ET LEADERSHIP	31
4.1 Prise de décision sur les dépenses du ménage	31
4.2 Participation des femmes dans la gestion des revenus du ménage.....	31
4.3 Participation dans l’investissement agricole du ménage.....	32
CONCLUSION	33
ANNEXE LISTE DU PERSONNEL DU RGA	34

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Principaux indicateurs sur la Dimension Genre.....	13
Tableau 2 : Répartition des ménages agricoles par province selon le milieu de résidence.....	15
Tableau 3 : Répartition des chefs de ménages agricoles selon la situation matrimoniale et le sexe	16
Tableau 4 : Répartition des chefs de ménages agricoles selon le groupe d'âges et le sexe	17
Tableau 5 : Répartition des ménages agricoles par activité agricole pratiquée selon le sexe du chef de ménage	19
Tableau 6 : Répartition de la population agricole par province selon le milieu de résidence et le sexe	20
Tableau 7 : Répartition des exploitants agricoles par province selon le milieu de résidence et le sexe.....	22
Tableau 8 : Age moyen des exploitants agricoles par province selon le sexe.....	22
Tableau 9 : Répartition des exploitants pratiquant l'agriculture par province selon le milieu de résidence et le sexe.....	23
Tableau 10 : Répartition des parcelles par province selon le milieu de résidence et le sexe de l'exploitant	24
Tableau 11 : Répartition des parcelles des cinq principales cultures selon le rang occupé et le sexe de l'exploitant	25
Tableau 12 : Répartition des exploitants pratiquant l'élevage selon la province et le sexe	25
Tableau 13 : Répartition des effectifs du cheptel par espèce élevée selon le sexe de l'exploitant.....	26
Tableau 14 : Répartition des exploitants pratiquant la pêche par province selon le sexe	27
Tableau 14 : Répartition des exploitants pratiquant la sylviculture par province selon le sexe.....	30
Tableau 15 : Répartition des exploitants pratiquant la sylviculture selon les cinq (5) principales essences plantées et le sexe.....	30
Tableau 16 : Répartition des ménages agricoles par province selon le sexe du membre qui décide des dépenses du ménage.....	31
Tableau 17 : Répartition des ménages agricoles par province selon la participation ou non des femmes dans la gestion des revenus du ménage	32
Tableau 18 : Répartition des ménages agricoles par province selon la participation ou non des femmes dans l'investissement agricole du ménage	32

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Répartition des ménages agricoles selon le sexe du chef de ménage	16
Graphique 2: Répartition des chefs de ménage agricoles par milieu de résidence selon le niveau d'alphabétisation et le sexe.....	18
Graphique 3: Répartition des chefs de ménages agricoles par milieu de résidence selon le sexe	18
Graphique 3 : Structure de la population agricole par classe d'âge et par sexe.....	21
Graphique 5 : Répartition des parcelles selon les tranches de superficie exploitées.....	24
Graphique 6 : Répartition des exploitants pratiquant la pêche selon le lieu de pêche et le sexe	27
Graphique 7 : Répartition des exploitants pratiquant la pêche selon le type d'embarcation utilisée et le sexe de l'exploitant.....	28
Graphique 8 : Répartition (%) des exploitants pratiquant l'aquaculture selon la province et le sexe.....	29
Graphique 9 : Répartition des étangs et cages en production selon le sexe de l'exploitant	29

AVANT-PROPOS

Le Gabon vient de réaliser son deuxième recensement général de l'agriculture après celui de 1972. Cette opération a démarré par les modules centraux (dénombrement exhaustif et systématique auprès des ménages agricoles, villages, organisations professionnelles agricoles et exploitations modernes ou semi-modernes). Elle a été réalisée à travers les nouvelles technologies, dont la méthode CAPI (entretien individuel assisté par ordinateur) couplées avec le relevé des coordonnées géographiques à l'aide du GPS (Système de positionnement global).

S'appuyant sur l'approche modulaire du Programme Mondial du Recensement de l'Agriculture (PMRA) 2020, recommandée par la FAO, le Recensement Général de l'Agriculture (RGA) est placé au cœur d'un système intégré de recensements et d'enquêtes. L'exécution des modules centraux du RGA (de juin 2019 à octobre 2020) sur le terrain a permis de couvrir les activités suivantes :

- Le dénombrement exhaustif des structures et des ménages au niveau national ;
- Le dénombrement exhaustif des exploitations agricoles traditionnelles possédées par les ménages agricoles identifiés ;
- Le dénombrement exhaustif des Exploitations Agricoles Modernes et Semi-Modernes possédées par les Entreprises agricoles ;
- La collecte des données communautaires dans les villages mettant en exergue les aspects de la ruralité ;
- La collecte des données auprès des Organisations Professionnelles Agricoles (OPA).

La couverture de ces activités a permis de disposer d'informations structurelles de base. Celles-ci seront complétées par des données structurelles et conjoncturelles plus détaillées avec la mise en œuvre du module complémentaire (enquête de production végétale et animale) et des enquêtes des modules thématiques prévues dans la période allant de 2021 à 2023. Cette approche modulaire place le recensement agricole au cœur d'un système intégré de recensements et d'enquêtes agricoles.

Le Recensement Général de l'Agriculture (RGA) a couvert l'ensemble du territoire national. Il a mobilisé les cadres nationaux du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage, de la Pêche et de l'Alimentation (MAEPA), du Ministère de l'Economie et de la Relance, du Ministère des Eaux et Forêts.

Le présent rapport intitulé Volume VII “Rapport d'analyse des résultats définitifs sur la Dimension Genre du Recensement Général de l'Agriculture (RGA)”¹ fait partie de la série des publications sur le RGA. Ce volume a pour but de contribuer à l'amélioration de l'équité entre genre, à la planification, à l'exécution et au suivi des projets et programmes de développement au Gabon.

¹ Les résultats du RGA paraîtront dans sept autres volumes, ainsi que dans des dépliant et des brochures qui présenteront les principaux résultats définitifs des quatre modules centraux.

Qu'il me soit permis ici de remercier tous ceux qui ont contribué à la réalisation de cette opération dont les résultats sont présentés dans ce rapport, et surtout :

- Le Gouvernement pour avoir soutenu l'opération du début à la fin ;
- La Banque Mondiale qui a accepté d'accompagner le Gouvernement dans la mobilisation du financement du projet ;
- L'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) pour son appui technique ;
- Les membres des organes du RGA (Direction Nationale, Coordination, Bureau central) ;
- Le personnel contractuel (chefs d'équipe, agents recenseurs, chauffeurs, personnel d'appui administratif) qui s'est totalement investi dans l'exécution des travaux du RGA ;
- Les personnes ressources qui ont contribué au bon déroulement du RGA ;
- Les exploitants agricoles (agriculteurs, éleveurs, pêcheurs, propriétaires des fermes et unités de production, etc.) qui ont répondu avec objectivité aux questions des enquêteurs et sans lesquels, elle n'aurait pu être menée à son terme ;
- L'ensemble de la population gabonaise pour sa disponibilité et sa contribution à la réussite du RGA ;
- Les médias pour avoir assuré la couverture de la mise en œuvre du RGA.

Avec ces résultats, l'administration, les professionnels, les décideurs, les chercheurs, les universitaires, les partenaires au développement et les différents utilisateurs possèdent aujourd'hui une base de données inestimables et un excellent outil de travail. Je souhaite au nom du Gouvernement, qu'il en soit fait le meilleur usage.

**Le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage
de la Pêche et de l'Alimentation**

Biendi MAGANGA MOUSSAVOU

SIGLES ET ABREVIATIONS

BCRGA	Bureau Central du Recensement Général de l'Agriculture
CAPI	Interview assistée par ordinateur
CNTIPPEE	Commission Nationale des Travaux d'Intérêt Public pour la Promotion de l'Entrepreneuriat et l'Emploi
COVID-19	Maladie à coronavirus 2019
DGS	Direction Générale de la Statistique
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
GPS	Système de positionnement par satellite
ODD	Objectif du Développement Durable
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OPA	Organisations Professionnelles Agricoles
PIB	Produit Intérieur Brut
PSGE	Plan Stratégique Gabon Emergent
RGA	Recensement Général de l'Agriculture.
RGPL	Recensement Général de la Population et des Logements
SD	Secteur de Dénombrement
SNDS	Système National de Développement de la Statistique
SPISA	Système Permanent Intégré de Statistique Agricole
SPSS	Logiciel statistique pour les sciences sociales
STATA	Logiciel d'analyse des données statistiques

INTRODUCTION

La population Gabonaise selon le dernier Recensement Général de la Population et des Logements (RGPL-2013) compte 1 811 079 habitants. Elle est composée en majorité d'hommes 934 072 (51,57 %) que de femmes 877 007 (48,42%). Les femmes jouent un rôle prépondérant dans le développement du pays en général, notamment dans le secteur agricole. Malheureusement, en dépit de cette importante contribution des femmes en tant que piliers des économies de subsistance et de la sécurité alimentaire, elles continuent dans la vie pratique, de faire l'objet d'une certaine inégalité, en dépit des efforts déployés par le Gouvernement et les nombreux partenaires au développement.

La prise en compte des questions de genre est de nos jours, un passage obligé pour la garantie des impacts durables des projets de développement. Aussi, est-il important de reconnaître explicitement la contribution des hommes et des femmes au développement du secteur agricole.

A cet effet, le Recensement Général de l'Agriculture (RGA) présente une grande importance pour le genre, car seules des statistiques désagrégées par genre peuvent permettre le suivi de toutes les formes d'inégalités entre les hommes et les femmes en vue d'y trouver des solutions ; elles permettent de mesurer la contribution de chaque sexe et de toutes les composantes du ménage à l'activité agricole et à la production nationale.

L'adoption de l'approche genre comme un des principes directeurs du 2ème Recensement Général de l'Agriculture au Gabon, a permis de recueillir des données différenciées par sexe nécessaires pour la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques et programmes visant le développement agricole durable.

Le présent rapport intitulé Volume VII "Rapport d'analyse des résultats définitifs sur la Dimension Genre du Recensement Général de l'Agriculture (RGA)" a pour but de contribuer à l'amélioration de l'équité genre, à la planification, à l'exécution et au suivi des projets et programmes de développement au Gabon. Il traite des principaux points suivants :

- Caractéristiques socio démographiques des ménages ;
- Structure de la population agricole ;
- Activités agricoles ;
- Genre et leadership.

PARTIE 1 : PRÉSENTATION DU GABON ET METHODOLOGIE DU MODULE DE BASE

CHAPITRE 1 : PRESENTATION DU GABON

1.1 Situation géographique

Le Gabon, situé en Afrique centrale, est traversé par l'équateur et couvre une superficie de 267 667 km². Environ 800 km de littoral lui donnent accès à l'océan Atlantique et il partage ses frontières au nord avec le Cameroun, au nord-ouest avec la Guinée Équatoriale, et à l'est et au sud avec le Congo.

Le climat est de type équatorial, chaud et humide, avec une alternance de saisons sèches et de saisons des pluies au cours de l'année. On distingue deux saisons humides (février à mai, grande saison des pluies et septembre-décembre, petite saison des pluies) et deux saisons sèches (mai à septembre, grande saison sèche et décembre à janvier, petite saison sèche). Les températures moyennes sont comprises entre 21°C au sud-ouest du pays et 27°C sur la côte et à l'intérieur du pays. Les extrêmes vont de 18°C à 36°C. Les précipitations varient de 1500 mm au nord-est et dans les provinces de savane à 3300 mm au nord-ouest et au sud-ouest. Le taux d'humidité atmosphérique est en moyenne de 85 %, il peut atteindre 100 % en saison des pluies.

Le Gabon est un pays forestier où la faune et la flore sont encore bien conservées et protégées dans treize parcs nationaux dont le parc national de la Lopé, inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO. Selon les estimations, 80 à 85 % du pays est recouvert par la forêt. Son sous-sol est riche en minéraux et en pétrole. On distingue trois types de relief :

- ✓ Les plaines côtières (larges de 20 à 300 km) à l'ouest du pays ; les plaines et dépressions (plaines karstiques de la Nyanga et de la Ngounié, plaine de la Lopé, plaines de la province des Lacs, aux alentours de Lambaréné) ; les deltas maritime et intérieur de l'Ogooué ;
- ✓ Les massifs montagneux qui comprennent les monts de Cristal au nord-est de Libreville, le massif du Chaillu au centre (culminant à 1020 mètres au mont Milondo) et le massif du Mayombe qui s'étend sur 800 km parallèlement à la côte de l'Atlantique. Le point culminant du Gabon est le mont Bengoué, 1070 mètres, dans le nord-est du pays dans la province de l'Ogooué-Ivindo ;
- ✓ Les plateaux et collines. Le plus grand ensemble de plateaux est localisé au nord-est (Woleu-Ntem et Ogooué-Ivindo) ; les plateaux Batéké, à l'est de la province du Haut-Ogooué, présentent un paysage de savane au milieu de la forêt.

1.2 Situation démographique

Selon les résultats du Recensement Général de la Population et des Logements de 2013 (RGPL-2013), la population résidente est estimée à 1.811.079 habitants. Elle est composée d'un peu plus d'hommes (51,6%) que de femmes (48,4%) et est relativement jeune. L'âge moyen de la population est de 26 ans. La moitié de la population a moins de 22 ans. Entre 1960 et 2013, l'effectif de la population a plus que triplé et s'est accru de 78 % au cours des 20 dernières années. L'accroissement de la population urbaine se fait de manière plus rapide (3,8 % en moyenne par année) que celui de la population totale qui est de 2,9 %.

La population est très inégalement répartie sur le territoire national. La province de l'Estuaire qui comprend la capitale Libreville abrite près de la moitié de la population. La densité démographique au niveau national est faible avec 6,8 habitants au km² mais dépasse 3700 habitants au km² dans la Commune de Libreville. La population est essentiellement urbaine (87 %) et concentrée sur 1,1 % seulement du territoire national. Le milieu rural est presque vide (désert rural). En outre, on note une mégacéphalie urbaine avec la moitié de la population urbaine vivant à Libreville et sa ville attenante Owendo.

Selon les projections démographiques de la Direction Générale de la Statistique (DGS) de décembre 2019, la population estimée en 2020 est de 2.176.766 habitants (51,4% d'hommes contre 48,6% de femmes). Elle devrait atteindre 2 469 296 habitants en 2025 et demeurer principalement urbaine en 2020 (87,6%). Aussi 53,8% de la population a moins de 25 ans la même année. La proportion de la population de l'Estuaire représente toujours en 2020 près de la moitié de la population du pays (49,5%).

Les résultats du RGPL de 2013 montrent que dans la population âgée de 12 ans et plus, 211.858 personnes pratiquent les activités agricoles et une personne active sur 5 est dans l'agriculture. La population active agricole est majoritairement féminine et citadine, conséquence de la forte concentration de la population urbaine. La pratique agricole occupe essentiellement les personnes du troisième âge et surtout les femmes. Les principaux types de culture pratiqués par la population agricole sont l'agriculture vivrière (par 88 % des personnes) et la culture des arbres fruitiers (26 % des personnes) alors que les autres cultures sont pratiquées par moins de 7 % de la population agricole.

1.3 Situation économique

Après quatre années de croissance soutenue (6% en moyenne entre 2010 et 2014), l'économie gabonaise a enregistré un ralentissement en 2015 avec un taux de croissance du PIB de 3,9%. En 2016, avec un taux de croissance encore plus faible d'environ 2,7%, l'activité économique a été beaucoup affectée par la baisse de la production pétrolière (-4,2%) malgré une légère remontée des prix des produits pétroliers. La croissance du secteur non pétrolier a été estimée à 3,7% la même année. Cette situation a perduré jusqu'en 2019 car le PIB s'est établi à 3,9% contre 0,8% en 2018.

Les perspectives 2020-2021 basées sur un certain nombre d'hypothèses comme une baisse de la production pétrolière de 4,5% en 2020 et de 1,3% en 2021, une chute du prix de baril de pétrole de 50% en 2020 et une hausse de 28,3% en 2021, etc., augurent une baisse du PIB de 0,8% en 2020 et une hausse de 4,1% en 2021. Cependant ces prévisions risquent de ne pas être atteintes à cause de la survenue de la pandémie du COVID-2019 qui a fortement touché plusieurs secteurs de l'économie nationale.

CHAPITRE 2 : METHODOLOGIE DU MODULE DE BASE

2.1 Concepts et définitions liés au Genre

Le genre est ce qui différencie les hommes et les femmes dans leurs relations sociales. Il fait référence aux rôles et responsabilités dévolus aux femmes et aux hommes, et qui sont façonnés au sein de nos familles, de nos sociétés et de nos cultures. Le concept inclut également les attentes de chacun quant aux caractéristiques, aptitudes et comportements des femmes et des hommes.

Le sexe décrit les différences biologiques entre femmes et hommes. Ces différences sont universelles, permanentes, déterminées à la naissance, et communes à toutes les sociétés et à toutes les cultures.

L'égalité entre les sexes signifie que les femmes et les hommes bénéficient de conditions égales leur permettant de jouir pleinement de leurs droits humains, de contribuer au développement économique, social, culturel et politique et d'en tirer avantage. Ainsi, l'égalité entre les sexes correspond à l'égale valorisation par la société des similitudes et des différences des femmes et des hommes, ainsi que de leurs rôles respectifs. Cette notion intègre l'idée que femmes et hommes sont de véritables partenaires au sein de leur foyer, de leur communauté et de leur société.

L'équité est un processus instaurant une plus grande justice entre les femmes et les hommes. Afin de garantir une relation plus juste, il est souvent nécessaire de mettre en place des mesures particulières pour compenser le déséquilibre historique et social qui empêche femmes et hommes d'exercer leurs droits fondamentaux sur un pied d'égalité.

La parité est l'égalité de représentation des hommes et des femmes en politique et par extension dans les différents mandats de représentation.

Les objectifs sensibles au genre sont les objectifs de programmes et de projets à caractère non-discriminatoire, qui bénéficient de façon égale aux femmes et aux hommes et dont le but est de corriger les déséquilibres entre les sexes.

L'analyse de genre fait référence à la collecte et l'analyse de données ventilées par sexe. Les femmes et les hommes assument des rôles différents ; l'analyse de genre explore ces différences afin que les besoins des femmes et des hommes soient identifiés et pris en compte dans les projets, les politiques publiques et les programmes.

Les données ventilées par sexe sont des données concernant les femmes et les hommes, qui sont recueillies et présentées séparément.

2.2 Cadre institutionnel et organisation du RGA

Le Recensement général de l'agriculture (RGA) est une opération statistique de grande envergure destinée à recueillir, traiter et diffuser des informations quantitatives et qualitatives sur la structure de l'agriculture du Gabon. Le module de base, qui constitue l'un des piliers du RGA, a été réalisé selon les recommandations du Programme mondial du recensement de l'agriculture de 2020.

Au sens strict, le module de base vise le dénombrement de tous les exploitants et exploitations agricoles des ménages du pays en vue de la réorganisation du monde agricole.

2.2.1 Cadre institutionnel

Le projet est placé sous l'égide du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage, de la Pêche et de l'Alimentation, et du Ministère de l'Économie et de la relance, avec la collaboration du Ministère des Eaux, des Forêts, de la Mer, de l'Environnement, chargée du Plan Climat et du Plan d'Affectation des Terres. Cette vaste opération statistique a nécessité une bonne organisation qui se décrit à travers la mise en place d'un cadre institutionnel et opérationnel.

Initié dans le cadre du TCP/GAB/3603 "Appui au développement des statistiques agricoles au Gabon", l'accord d'assistance technique a été signé entre l'État gabonais et l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) le 14 novembre 2018. Cet accord permettait d'obtenir de la FAO la mise à disposition du matériel de travail et des experts dans divers domaines de compétences pour les besoins du projet.

La Direction Générale de la Statistique (DGS) a été impliquée dans tout le processus de réalisation du RGA

Le 10 décembre 2018 à Libreville, le RGA fut lancé officiellement par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement. La mise en œuvre des activités du projet s'est faite à travers quatre organes créés par arrêté, à savoir : le comité de pilotage, le comité technique, la Coordination Générale et le Bureau Central du Recensement Général de l'Agriculture (BCRGA).

2.2.1.1 Le Comité de pilotage

Le Comité de Pilotage présidé par le Premier Ministre, comprend tous les ministères sectoriels. Il a pour rapporteurs le Directeur Général de la Statistique et le Directeur Général de l'Agriculture. Il donne toutes les orientations du projet sur le plan politique.

2.2.1.2 Le Comité technique

Le Comité Technique est présidé par les Directeurs Nationaux du Recensement. Ce Comité est l'organe d'exécution du projet. Il s'occupe de tous les aspects technique, administratif, financier et juridique. Il a pour rapporteurs le Coordonnateur Général et le Coordonnateur Général Adjoint.

2.2.1.3 La Coordination nationale

La Coordination Nationale est présidée par le Coordonnateur National et son adjoint. Elle est l'organe qui encadre toutes les activités du BCRGA et qui fait les propositions sur le plan technique pour la bonne marche du projet. Elle rend compte au Comité Technique. Entre autres, elle a pour missions :

- Assurer l'administration générale et la gestion financière du projet ;
- Veiller à la réalisation des objectifs du RGA ;
- Coordonner et orienter les actions du Bureau Central du Recensement Général de l'Agriculture (BCRGA) ;
- Prendre toutes les dispositions nécessaires au bon déroulement des travaux du RGA.

2.2.1.4 Le Bureau Central du Recensement General de l'Agriculture (BCRGA)

Le Bureau Central du Recensement Général de l'Agriculture est l'organe chargé de :

- L'élaboration du calendrier des opérations ;
- Le recrutement du personnel de terrain (enquêteurs et chefs d'équipe) ;
- La préparation des opérations de terrain ;
- L'exécution et le suivi des opérations de dénombrement et des enquêtes sur le terrain ;
- Le traitement informatique des données ;
- L'analyse et la publication des résultats du RGA.

Le BCRGA est divisé en cinq (5) sections, à savoir :

- Section cartographie et collecte (8 cadres)
- Section méthodologie et analyse (9 cadres)
- Section administration et finances (5 cadres)
- Section traitement et développement des applications (6 cadres)
- Section communication (4 cadres)

2.2.2 Organisation de la collecte des données

2.2.2.1 Champ du recensement

Le champ géographique du recensement général de l'agriculture (RGA) porte sur les neuf (9) provinces du pays. Le champ sectoriel couvre la production végétale, la production animale et la production aquacole et celui temporel ou période de référence est l'année 2020 ou la campagne agricole 2019/2020.

2.2.2.2 Supports de collecte

Les outils de collecte utilisés pour la mise en œuvre du module de base sont les suivants :

- ✚ Les dossiers cartographiques (Carte du SD et le descriptif) ;
- ✚ La fiche de dénombrement ;
- ✚ Le questionnaire module de base ;
- ✚ Les manuels d'instruction ;
- ✚ Les tablettes ;
- ✚ Les GPS.

La fiche de dénombrement et le questionnaire module de base ont été paramétrés dans les tablettes des agents recenseurs. Les questionnaires sur support papier n'ont été utilisés qu'en cas de défaillance des tablettes ou dans les zones d'accès difficiles.

2.2.2.3 Dispositif de terrain

Le personnel d'exécution des travaux sur le terrain est composé de 26 superviseurs des applications, 9 superviseurs de collecte, 34 superviseurs assistants, 120 chefs d'équipes, 720 agents recenseurs et de 38 chauffeurs contractuels.

Le Superviseur des applications : il est le responsable de la coordination technique des opérations de recensement au niveau de la province. Il assigne les SD aux équipes, contrôle la qualité des données issue du terrain, synchronise les données via le web et assure le bon fonctionnement des applications. Il rend compte au bureau central du recensement et aux autorités locales.

Le Superviseur de collecte : il est responsable de de l'administration des questionnaires OPA et exploitations modernes et semi-modernes auprès des enquêtés. Il gère aussi les aspects administratifs sur le terrain.

Le Superviseur assistant : il assiste le superviseur des applications dans ses missions de contrôle de la qualité des données et du bon fonctionnement des applications.

Le Chef d'équipe : il est responsable de l'organisation et du contrôle technique du travail sur le terrain des agents recenseurs placés sous son contrôle. Il veille au bon déroulement des opérations du recensement dans son secteur ; notamment l'accomplissement des tâches des agents recenseurs placés sous son contrôle, la collecte des informations auprès des populations, sans omission ni double compte. Un chef d'équipe a sous sa responsabilité six (6) agents recenseurs.

L'Agent recenseur : il est chargé de la collecte des données dans le secteur de dénombrement (SD) qui lui est confiée. Il doit prendre contact avec les populations dans leur ménage, leur expliquer le but et les objectifs du recensement, leur poser des questions et enregistrer les réponses obtenues dans les rubriques appropriées de la tablette, selon des modalités bien précises et transférer toutes les données à son chef d'équipe.

Les données collectées par les agents recenseurs sont vérifiées et validées par les chefs d'équipe qui les transmettent aux superviseurs des applications pour une autre vérification et validation. Tout ce processus s'est fait via le Web.

2.2.2.4 Méthode de collecte du module de base

Reconnaissance cartographique des SD

Cette étape constitue la première activité de collecte sur le terrain. Dans toutes les provinces, les équipes commencent par localiser et retrouver les limites de leurs secteurs de dénombrement (SD) à l'aide du dossier cartographique qui comprend la fiche de localisation du SD, le guide d'orientation dans le SD et la carte du SD. À cet effet, tous les membres de l'équipe (agents recenseurs et chef d'équipe) parcourent ensemble les limites du SD. Ce travail se fait SD par SD et est plus facile dans les zones rurales car les limites des SD sont faciles à identifier qu'en zones urbaines où il faut d'abord trouver les repères sur le terrain à partir du dossier cartographique remis à chaque équipe.

Énumération des ménages

L'énumération des ménages constitue la deuxième étape de la collecte des données sur le terrain. Dans chaque province, après avoir repéré les limites du SD, les agents recenseurs de chaque équipe procèdent à l'énumération exhaustive des ménages. L'énumération consiste à compter séquentiellement les ménages habités dans chaque SD.

Les agents recenseurs sont constitués en binômes et chaque binôme doit couvrir le nombre de SD qui lui est affecté. Dans chaque SD, pendant que l'un des deux agents saisit les informations dans la tablette, le second numérote séquentiellement chaque ménage. Les deux agents alternent de sorte que chacun d'eux puisse jouer les deux rôles pour le renforcement de leurs capacités. Le superviseur et le chef d'équipe font le tour des binômes afin de s'assurer d'une part que le travail se fait correctement et d'autre part que le SD est totalement couvert. Ce travail se fait SD par SD. A la fin de l'énumération et après vérification, les agents procèdent à la synchronisation des données vers leur chef d'équipe.

Collecte des données du module de base

Le renseignement sur le module de base se fait auprès des ménages agricoles identifiés lors de la phase de dénombrement. À travers des interviews, les agents recenseurs collectent des informations spécifiques auprès des chefs de ménage ou de toute autre personne en cas d'absence du chef susceptible de donner les informations précises sur le ménage. Le module de base utilise la méthode CAPI (Entretien assisté par ordinateur) pour l'administration du questionnaire auprès des ménages et exploitants.

Toutefois, dans certaines zones rurales où il existe des zones d'accès difficiles, les équipes procèdent à un dénombrement systématique (c'est-à-dire l'interview directe du ménage dénombré).

2.2.2.5 Transmission des données

Les modes de transmission des données ont été fonction des deux types de questionnaires utilisés par les agents sur le terrain : questionnaires support électronique et questionnaires support papier.

La transmission des données des questionnaires électroniques était basée sur le principe de fonctionnement du logiciel Survey Solutions. Cette plateforme de collecte de données est organisée sur le principe d'assignation et d'approbation. Ainsi, les questionnaires quels que soient le module étaient assignés au niveau central par le Headquater (ou administrateur du système) à l'aide d'un dispositif d'assignation vers les Headquater provinciaux qui, par la suite, les transféraient vers les différents chefs d'équipes, chargés de répartir les différents questionnaires entre les agents placés sous leur autorité, puis, de contrôler et de valider tout le travail de l'équipe. Il suffisait aux agents recenseurs d'être connectés à internet et lancer l'opération de synchronisation pour recevoir les questionnaires sur leurs tablettes. C'est par le même procédé qu'ils renvoyaient aussi les questionnaires déjà remplis aux chefs d'équipe pour leur évaluation, leur validation ou leur rejet, en cas d'erreurs ou d'insuffisances notoires.

Le deuxième moyen de transmission des données était physique. Pour la couverture des zones d'accès difficiles, la plupart des équipes recouraient au balayage systématique en utilisant les questionnaires sur support papier. Une fois ces questionnaires remplis et vérifiés par les agents recenseurs, ils étaient transmis aux chefs d'équipe en attendant leur saisie.

2.3 Traitement, analyse et diffusion des données

Le plan de traitement des données a porté sur les aspects suivants : (i) l'apurement des fichiers, (ii) la validation des données et (iii) la tabulation.

2.3.1 Traitement des données

Le traitement des données dont il est question ici concerne l'apurement. C'est une activité très délicate et qui a exigé qu'un manuel de contrôles de spécifications soit élaboré pour procéder à certains redressements des valeurs aberrantes ou d'invraisemblance, des incohérences et des omissions de réponses (telles que l'âge qui n'est souvent pas déclaré). Ces contrôles ont fait de programmes informatiques appliqués sur les données. Cette activité s'est poursuivie à travers un atelier -déconcentré des cadres du BCRGA hors de Libreville. Il s'est agi de faire des tris à plat sur des variables de la base des données afin de déceler les erreurs de couverture des questions. Ceci a porté à la fois sur la fiche de dénombrement et sur les questionnaires des modules centraux.

Les tableaux de résultats ont permis aux analystes d'observer la configuration des différentes réponses obtenues pour chaque variable, de connaître le niveau de mesure de la variable (ordinal, nominale ou quantitative) ou la distribution des différentes valeurs obtenues (nombre et pourcentage de cas saisis, de réponses valides, de réponses manquantes, de réponses inattendues ou aberrantes, etc.). Cela a permis non seulement de décider quoi corriger, recoder, redresser ou supprimer, et de comment procéder, mais aussi de déterminer les seuils de tolérance du pourcentage de non réponses au-delà desquels, une méthode de correction automatique a été appliquée.

Ceci a permis d'avoir une base de données stabilisée pour faciliter son exploitation à des fins d'analyse. Les principaux logiciels d'analyse et de traitement statistique utilisés sont SPSS, STATA et Excel.

La validation des données a été faite de façon collégiale par les cadres du BCRGA avec l'appui des deux consultants de la FAO. Pour l'édition des tableaux, un plan de tabulation a été élaboré conformément aux objectifs du RGA. Afin de s'assurer de la non distorsion des données après apurement, l'édition des tableaux a été faite sous SPSS (fiche de dénombrement, module de base et module OPA), STATA et R (modules communautaire et exploitations modernes/semi-modernes) sur les deux versions de la base de données : brute et apurée.

2.3.2 Analyse et diffusion des données

L'analyse a permis de présenter et commenter les résultats du RGA. Elle s'est faite au niveau national et au niveau provincial. Les travaux d'analyse se sont déroulés entre mai et juillet 2021 avec la participation de certains cadres du BCRGA et de la DGS.

Les résultats sont publiés selon le plan de publication et le plan de diffusion élaborés. Les résultats du dénombrement seront présentés au cours d'un séminaire. Les différents rapports et autres livrables seront envoyés aux différents utilisateurs, notamment les institutions gouvernementales, les ONG, les partenaires techniques et financiers, les universités, les instituts et centres de recherche, les bibliothèques et centres de documentation, etc. Cette documentation sera stockée sur le serveur du Ministère de l'Agriculture et en ligne via le site internet de la Direction Générale de la Statistique (<http://www.statgabon.ga>).

2.4 Evaluation de la qualité des données

L'évaluation de la qualité des données est en général une étape importante dans toutes opérations de collecte de données statistiques et particulièrement dans les enquêtes et recensements agricoles. Elle permet d'apprécier la pertinence, la précision, la fiabilité, l'actualité, la ponctualité, l'accessibilité, la clarté, la comparabilité et la cohérence des données.

Cette section a pour but de décrire les étapes d'évaluation qualité utilisées dans le cadre du recensement général de l'agriculture (RGA 2020) afin de garantir la confiance dans les données et d'aider les utilisateurs à mieux comprendre les processus. Elle donne des informations concernant les données manquantes du RGA.

L'évaluation de la qualité des données du RGA porte sur les non-réponses globales et partielles. L'indicateur retenu pour l'évaluation de la qualité des non-réponses globales et partielles est le taux de non-réponse. Les proportions de données manquantes indiquent le niveau de fiabilité des indicateurs relatifs à la variable.

2.4.1 Situation de non-réponses globales

La situation de non-réponses globales a été appréciée à travers le taux de réalisation des SD. Le tableau ci-dessous présente la situation de non-réponse globale. Il montre que 99,4% des SD ont été couverts par l'opération de recensement.

Intitulé	Effectif total (a)	Effectif non enquêté (b)	Taux de non-réponses global (b/a)
Secteurs de dénombrement (SD)	2 885	16	0,6%

2.4.2 Situation de non-réponses partielles

La situation des non-réponses partielles a été appréciée à partir des données manquantes pour certaines variables clés (âge, sexe, etc.). Chacune des variables de la base de données du module de base comporte moins de 5 % de données manquantes. Ce résultat a été possible grâce aux contrôles de cohérence qui ont été introduits lors de la collecte et de l'apurement des données du recensement. Cette disposition a permis de minimiser les erreurs et données manquantes.

2.5 Difficultés rencontrées

Tout au long du processus, certaines difficultés ont été relevées tant sur le plan organisationnel que sur le plan technique.

2.5.1 Difficultés organisationnelles et techniques

➤ Au niveau organisationnel, les principales difficultés suivantes ont été relevées :

- Faible couverture de la sensibilisation auprès des populations cibles et des leaders d'opinions ;
- Retard accusé dans la livraison du matériel pénalisant certaines provinces pour le lancement des opérations de collecte ;
- Livraison tardive des badges afin d'identifier les agents de terrain ;
- Absence de retour des contrats signés par la Direction Nationale.

➤ Au niveau technique, les principales difficultés suivantes ont été relevées :

- Insuffisance de véhicules dans certaines provinces et dont certains présentaient des problèmes (pneus, disque d'embrayage, roulement, rotules de direction et de suspension, plaquettes de frein, démarreur, etc.) ;
- Cartographie datant de 2013 et non mise à jour des changements intervenus dans certains SD (augmentation de la population) et non correspondance des descriptifs des cartes et certaines limites des SD aux réalités de terrain ;
- Longue attente dans l'assignation des ménages agricoles ;
- Faible autonomie des tablettes ne tenant pas la charge d'une journée de travail des bugs au niveau de l'application informatique.

2.5.2 Difficultés financières

A ce niveau, les contraintes relevées sont :

- Manque de moyens financiers pour la location de bureaux équipés pouvant servir de quartier général (QG) aux équipes du RGA ;
- Insuffisance des frais de communication (appel, forfait internet) de tout le personnel de collecte et de carburant alloué aux superviseurs ;
- Retard dans la mise à disposition du carburant et du forfait internet ;
- Retard de paiement des salaires du personnel de collecte.

2.6 Limites des résultats

Certains ménages sur le territoire national n'ont pu être interviewés pour plusieurs raisons dont les plus importantes sont :

- Refus de certaines populations à se faire recenser ;
- Absence prolongée de certains ménages pendant le passage des agents recenseurs.

Malgré, toutes les difficultés rencontrées, la collecte des données du RGA a couvert 99% des secteurs de dénombrement et les taux de couverture des autres unités statistiques sont satisfaisants (en comparaison au RGPL 2013 dont l'approche et les concepts ne sont pas toujours les mêmes.).

PARTIE 2 : PRÉSENTATION DES RÉSULTATS SUR LA DIMENSION GENRE

Les résultats sur la Dimension Genre du RGA sont présentés dans cette deuxième partie à travers quatre (4) grands points à savoir :

- ❖ Les caractéristiques sociodémographiques des ménages ;
- ❖ La structure de la population ;
- ❖ Les activités économiques des ménages agricoles ;
- ❖ Genre et leadership.

L'analyse des résultats est précédée de la présentation des indicateurs clés sur la Dimension Genre dans le tableau 1 afin de permettre aux lecteurs d'avoir une vue synoptique des statistiques obtenues.

Tableau 1 : Principaux indicateurs sur la Dimension Genre

TYPE D'INDICATEURS		HOMMES	FEMMES	TOTAL
CARACTERISTIQUES SOCIO DEMOGRAPHIQUES DES MENAGES				
Ménages agricoles		50 822	28 831	79 653
Situation matrimoniale des chefs de ménages agricoles (%)	Célibataires	10%	16%	26%
	Marié (e)s	19%	2%	21%
	Union libre/Concubinage	52%	13%	38%
	Séparé	0%	3%	1%
	Veufs (ves)	2%	33%	13%
	Divorcé	0%	1%	1%
Alphabétisation des chefs de ménage	Alphabétisés	90%	75%	84%
	Analphabètes	10%	25%	16%
Niveau d'instruction des chefs de ménage agricole	Aucun	7%	19%	11%
	Primaire	29%	42%	34%
	Secondaire 1	36%	30%	34%
	Secondaire 2	16%	6%	12%
	Supérieur	12%	3%	9%
STRUCTURE DE LA POPULATION				
Population agricole		168 939	184 240	353 179
Population agricole urbaine		120 617	132 082	252 699
Population agricole rurale		48 322	52 158	100 480
Exploitants agricoles		37 792	68 140	105 932
Age moyen des exploitants (an)		48.76	49.72	49.37

ACTIVITES AGRICOLES DES MENAGES			
Ménages agricoles pratiquant l'agriculture végétale	47 805	28 466	79653
Ménages agricoles pratiquant l'élevage	6744	2789	9533
Ménages agricoles pratiquant la pêche	7729	1642	9371
Ménages agricoles pratiquant l'aquaculture	346	61	407
Ménages agricoles pratiquant la sylviculture	147	24	171
Nombre de parcelles	42264	113620	155884
Nombre d'étangs	1004	169	1173
GENRE ET LEADERCHIP			
Participation à la prise de décision sur les dépenses du ménage	38751	27940	66691
Participation dans la gestion des revenus du ménage	38192	27870	66062
Participation dans l'investissement agricole du ménage	35064	26482	61546

Source : RGA-2020/ GABON

CHAPITRE I : CARACTÉRISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES DES MENAGES

Les principales caractéristiques des ménages ordinaires examinées dans ce chapitre concernent : les types de ménages rencontrés par milieu de résidence ; la distribution spatiale des ménages ; la distribution par sexe, par niveau d'instruction ; par situation matrimoniale et la taille des ménages.

1.1 Types de ménages

1.1.1 Effectif des ménages par province selon le milieu de résidence

Le RGA a dénombré deux types de ménages : les ménages agricoles et les ménages non agricoles. Le tableau 2 ci-dessous montre la répartition des ménages ordinaires par type.

Il ressort qu'au niveau national, sur 441 472 ménages ordinaires dénombrés, la majeure partie est constituée de ménages non agricoles 361 819 (82%) contre une minorité de ménages agricoles 79 653 (18%). Ces données traduisent une faible pratique des activités agricoles qui peine à assurer une sécurité alimentaire dans le pays.

Tableau 2 : Répartition des ménages agricoles par province selon le milieu de résidence

Province	Ménage agricole			Ménage non agricole			Ensemble		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
ESTUAIRE	12470	2522	14992	215472	2215	217687	227942	4737	232679
HAUT-OGOOUE	9328	2992	12320	25030	3584	28614	34358	6576	40934
MOYEN-OGOOUE	2783	2812	5595	9841	4814	14655	12624	7626	20250
NGOUNIE	6625	3711	10336	9352	2604	11956	15977	6315	22292
NYANGA	3346	2143	5489	6163	752	6915	9509	2895	12404
OGOOUE-IVINDO	3746	3522	7268	4019	1806	5825	7765	5328	13093
OGOOUE-LOLO	3563	2728	6291	4265	2369	6634	7828	5097	12925
OGOOUE-MARITIME	2550	1081	3631	38327	1748	40075	40877	2829	43706
WOLEU-NTEM	5725	8006	13731	20905	8553	29458	26630	16559	43189
GABON	50136	29517	79653	333374	28445	361819	383510	57962	441472

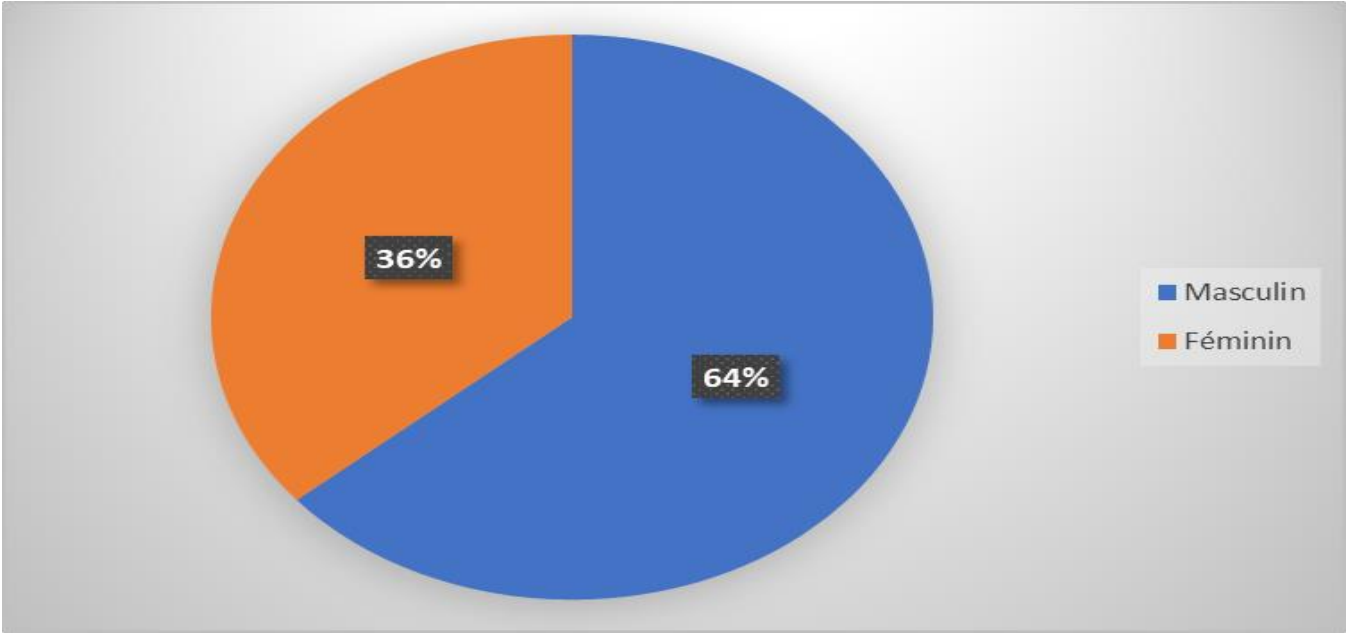
Source : RGA-2020/ GABON

1.1.2 Ménages agricoles

Un ménage agricole est un ménage dont un membre au moins pratique une activité agricole à titre personnel ou au compte du ménage.

Le graphique 1 présente la répartition des ménages agricoles selon le sexe du chef de ménage. Sur les 79 653 ménages agricoles dénombrés, 64% (50 822 ménages) sont dirigés par les hommes contre 36% (28 831 ménages) pour les femmes.

Graphique 1 : Répartition des ménages agricoles selon le sexe du chef de ménage



Source : RGA-2020/ GABON

1.1.3 Caractéristiques des chefs de ménages agricoles

1.1.3.1 Situation matrimoniale des chefs de ménages agricoles

Le tableau 3 montre la distribution des chefs de ménages selon la situation matrimoniale et le sexe. Parmi les 79 653 chefs de ménage, ceux qui vivent en union libre/concubinage sont les plus nombreux, 30 357 (38,11%), les hommes sont les mieux représentés, 26 468 (52%) contre les femmes, 3 889 (13,5%). Les chefs de ménage célibataires viennent après ceux en union libre, 20804 (26,12%), avec une prédominance féminine, 12 699 (44,04%) contre 8 105 (16%) les hommes.

Par contre, les divorcé(e)s sont les moins nombreux, représentant 542 (0,68%) dont 387 (1,3%) femmes et 155 (0,3 %) hommes.

Tableau 3 : Répartition des chefs de ménages agricoles selon la situation matrimoniale et le sexe

Situation matrimoniale	Sexe					
	Masculin	%	Féminin	%	Total	%
Célibataire	8 105	15,95	12 699	44,05	20 804	26,12
Marié(e)	14 792	29,11	1 656	5,74	16 448	20,65
Union libre/Concubinage	26 468	52,08	3 889	13,49	30 357	38,11
Veuf/veuve	101	0,20	9 455	32,79	10 465	13.14
Divorcé(e)	155	0,30	387	1,34	542	0,68
Séparé(e)	242	0,48	721	2,50	963	1,21
ND	50	0,10	24	0,08	74	0,09
TOTAL	50 822	100	28 831	100	79 653	100

Source : RGA-2020/ GABON

1.1.3.2 Age des chefs de ménages agricoles

Le tableau 4 ci-dessous présente la répartition des chefs de ménages par tranche d'âge et selon le sexe. Les chefs de ménage ayant entre 45 et 54 ans sont les plus nombreux, 23 191 (29,12%) suivis de ceux ayant 55-64 ans, 20 981 (26,34%). Les groupes les moins nombreux sont respectivement ceux de moins de 25 ans avec 577 chefs de ménage soit 0,72% et celui de 25 à 34 ans 5 971 soit 7,50%. Les ménages dirigés par les jeunes ne s'intéressent pas trop à l'agriculture.

L'analyse selon le genre montre que, indépendamment du groupe d'âges, les chefs de ménage hommes sont plus nombreux que les chefs de ménage femmes. Cela s'observe plus dans les groupes d'âges de moins de 25 ans (71,75%), de 25 à 34 ans (73,80%), de 35 à 44 ans (70,68%) et de 45 à 54 ans (69,82%).

Tableau 4 : Répartition des chefs de ménages agricoles selon le groupe d'âges et le sexe

Groupe d'âge	Sexe					
	Masculin	%	Féminin	%	Total	%
Moins de 25 ans	414	0.81	163	0.57	577	0.72
25 à 34 ans	4 407	8.67	1 564	5.42	5 971	7.50
35 à 44 ans	10 322	20.31	4 281	14.85	14 603	18.33
45 à 54 ans	16 191	31.86	7 000	24.28	23 191	29.12
55 à 64 ans	11 358	22.35	9 623	33.38	20 981	26.34
65 ans et +	8 130	16.00	6 200	21.50	14 330	17.99
TOTAL	50 822	100	28 831	100	79 653	100

Source : RGA-2020/ GABON

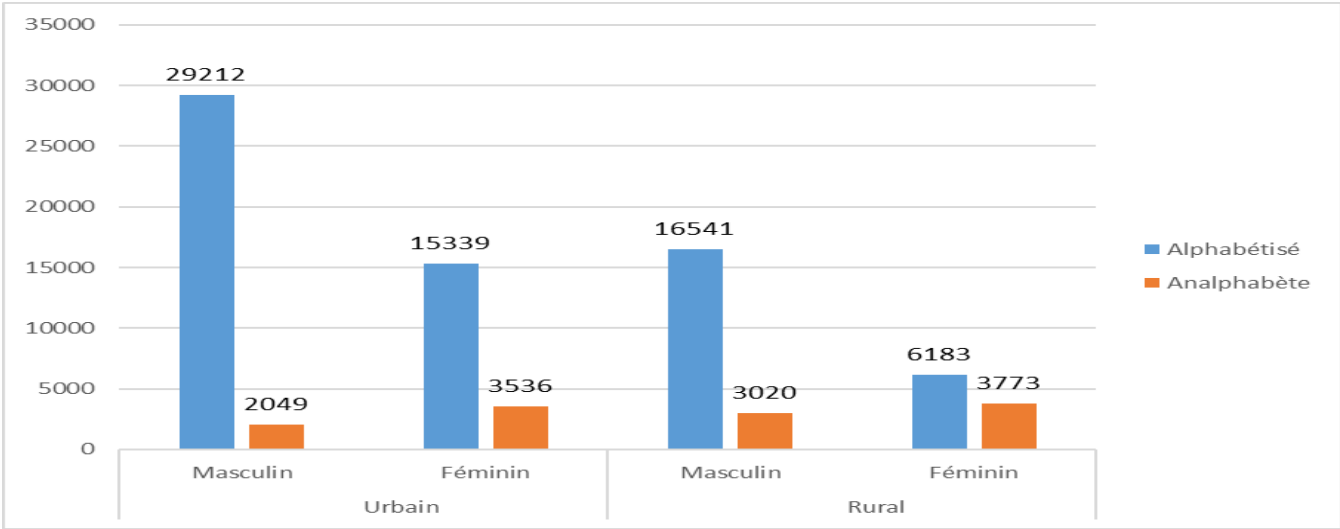
1.1.3.3 Alphabétisation des chefs de ménages agricoles

Le graphique 2 ci-dessous présente la répartition des chefs de ménage par milieu de résidence selon le niveau d'alphabétisation et le sexe. De cette répartition, il ressort qu'au Gabon, sur 79 653 chefs de ménage, 67 275 (84%) chefs de ménages sont alphabétisés contre 12 378 (16%).

Les chefs de ménages agricoles alphabétisés sont plus concentrés en zone urbaine 44 551 (66%) qu'en zone rurale 22 724 (34%).

La distribution selon le sexe montre qu'en zone urbaine, la majorité des chefs de ménages agricoles 29 212 (66%) sont des hommes contre une minorité des femmes 15 339 (34%). La proportion des femmes alphabétisées est plus faible en zone rurale (62%) qu'en zone urbaine (81%). La même tendance est observée pour les hommes (93% en milieu rural contre 85% en milieu urbain)

Graphique 2: Répartition des chefs de ménage agricoles par milieu de résidence selon le niveau d’alphabétisation et le sexe



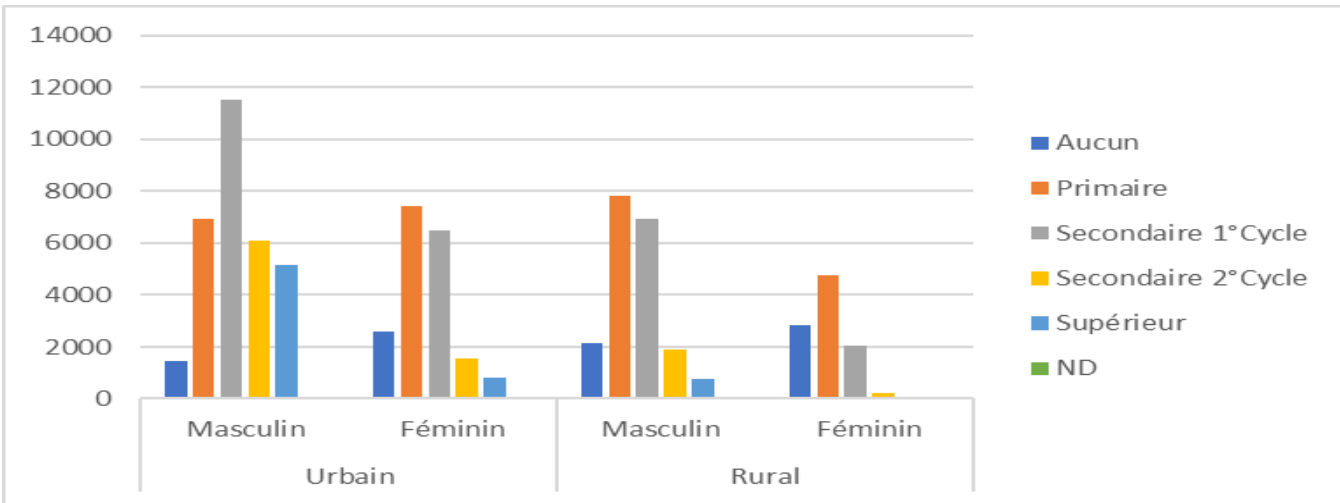
Source : RGA-2020/ GABON

1.1.3.4 Niveau d’instruction des chefs de ménages agricoles

Le graphique 3 révèle qu’au Gabon, la majorité des chefs de ménages agricoles ont un niveau secondaire 1^{er} cycle 26 978 (33,87%) suivie du primaire 26 977 (33,86%). Cependant, une baisse significative s’observe au niveau du supérieur 6 803 (9%).

En zone urbaine, la majorité des chefs de ménages agricoles de sexe masculin ont un niveau secondaire 1^{er} cycle 11 525 (64%) contre 6 488 (36%) de sexe féminin. En zone rurale, les chefs de ménages de sexe masculin ayant un niveau primaire 7 813 (62%) sont plus nombreux que les chefs de ménages de sexe féminin 4 785 (38%).

Graphique 3: Répartition des chefs de ménages agricoles par milieu de résidence selon le sexe



Source : RGA-2020/ GABON

1.1.3.5 Activités agricoles des ménages

Parler de l'Agriculture au sens large renvoie à la pratique des activités suivantes : agriculture, l'élevage, la pêche, l'aquaculture et la sylviculture.

Le tableau 5 suivant montre la répartition des ménages agricoles par activité et selon le sexe du chef de ménage. Il ressort de ce tableau qu'indépendamment de l'activité pratiquée, les ménages dirigés par les hommes s'adonnent plus à l'activité agricole que les ménages dirigés par les femmes.

Suivant les activités agricoles, l'agriculture est l'activité la plus pratiquée par les ménages suivis de l'élevage et de la pêche. L'agriculture est pratiquée par 63% des ménages dirigés par les hommes contre 37% des ménages dirigés par les femmes. Cette tendance est également observée pour les autres activités agricoles.

Tableau 5 : Répartition des ménages agricoles par activité agricole pratiquée selon le sexe du chef de ménage

Activités agricoles	Sexe					
	Masculin		Féminin		Total ménages	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Agriculture	47805	63	28466	37	76271	100
Elevage	6744	71	2789	29	9533	100
Pêche	7729	82	1642	18	9371	100
Aquaculture	346	85	61	15	407	100
Sylviculture	147	86	24	14	171	100

Source : RGA-2020/ GABON ; * un ménage peut simultanément pratiquer plus d'une activité agricole.

CHAPITRE II : STRUCTURE DE LA POPULATION AGRICOLE

2.1 Caractéristiques de la population agricole

Une population agricole se définit comme étant l'ensemble des membres des ménages agricoles.

2.1.1 Effectif de la population agricole par province selon le milieu de résidence et le sexe

Le tableau 6 suivant présente la répartition de la population agricole par province, selon le milieu de résidence et le sexe. Il ressort de cette répartition que la population agricole est essentiellement urbaine. En effet sur 353 179 personnes, 252 699 (72%) vivent en milieu urbain contre 100 480 (28%) en milieu rural.

L'analyse selon le genre montre que, quel que soit le milieu de résidence, la population féminine est supérieure à celle des hommes. En milieu urbain, il y a 132 082 (52%) femmes contre 120 617 (48%) hommes. La même tendance est observée en milieu rural, où on enregistre 52 158 (52%) femmes contre 48 322 (48%) d'hommes.

Tableau 6 : Répartition de la population agricole par province selon le milieu de résidence et le sexe

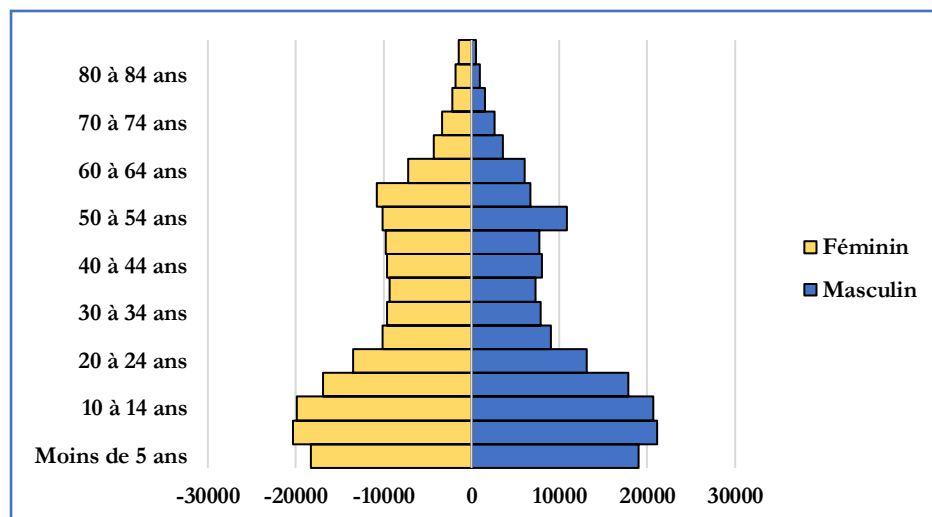
Province	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
ESTUAIRE	29 806	30 741	60 547	3 060	3 289	6 349	32 866	34 030	66 896
HAUT-OGOUE	20 371	23 606	43 977	4 943	5 552	10 495	25 314	29 158	54 472
MOYEN-OGOUE	6 231	6 972	13 203	3 954	4 382	8 336	10 185	11 354	21 539
NGOUNIE	15 979	18 295	34 274	6 077	6 992	13 069	22 056	25 287	47 343
NYANGA	8 063	9 063	17 126	3 895	4 403	8 298	11 958	13 466	25 424
OGOUE-IVINDO	10 864	11 501	22 365	8 333	8 215	16 548	19 197	19 716	38 913
OGOUE-LOLO	8 810	9 973	18 783	5 355	5 829	11 184	14 165	15 802	29 967
OGOUE-MARITIME	6 368	6 511	12 879	1 783	1 701	3 484	8 151	8 212	16 363
WOLEU-NTEM	14 125	15 420	29 545	10 922	11 795	22 717	25 047	27 215	52 262
GABON	120 617	132 082	252 699	48 322	52 158	100 480	168 939	184 240	353 179

Source : RGA-2020/ GABON

2.1.2 Structure par âge et par sexe de la population agricole

La pyramide des âges présentée ci-dessous fait ressortir l'importance de la population jeune dans les ménages agricoles avec un étalement de la base pour les moins de 5 ans jusqu'à 24 ans et pour tous sexes confondus mais les femmes restantes toujours majoritaires. Les classes « creuses » se situent entre 25 à 29 ans jusqu'entre 55 à 59 ans. Puis, il s'ensuit un effritement de la pyramide quel que soit le sexe aux âges avancés entre 60 à 64 ans et 85 ans et plus avec une majorité de femmes.

Graphique 4 : Structure de la population agricole par classe d'âge et par sexe



Source : RGA-2020/ GABON

2.2 Caractéristiques des exploitants agricoles

Selon le Programme Mondial du recensement de l'agriculture 2020, l'exploitant agricole est défini comme une personne civile, un groupe de personnes civiles ou une personne morale qui prend les grandes décisions concernant l'utilisation des ressources et exerce un contrôle de gestion sur le fonctionnement de l'exploitation agricole.

2.2.1 Effectif des exploitants agricoles

Il ressort du tableau 7 qu'au Gabon, 105 932 exploitants agricoles ont été dénombrés dans les ménages agricoles dont 63 301 exploitants agricoles en milieu urbain (59,76%) et 42 631 exploitants agricoles en milieu rural (40,24%).

L'analyse selon le sexe montre une forte prédominance des femmes parmi les exploitants agricoles. En effet, 68 140 femmes (64,32%) pratiquent au moins une activité agricole contre 37 792 hommes (35,68%). Cette tendance s'observe dans presque toutes les provinces du pays en dehors de l'Ogooué-Maritime qui compte 4 746 exploitants agricoles dont 2 260 femmes et 2 486 hommes.

Tableau 7 : Répartition des exploitants agricoles par province selon le milieu de résidence et le sexe

Province	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
ESTUAIRE	6872	7828	14700	1630	1751	3381	8502	9579	18081
HAUT-OGOOUE	2386	8540	10926	1027	2694	3721	3413	11234	14647
MOYEN-OGOOUE	1247	2156	3403	1606	2389	3995	2853	4545	7398
NGOUNIE	1989	6463	8452	1213	3881	5094	3202	10344	13546
NYANGA	1427	3227	4654	1162	2153	3315	2589	5380	7969
OGOOUE-IVINDO	1961	3633	5594	2723	2960	5683	4684	6593	11277
OGOOUE-LOLO	1185	3549	4734	1061	2725	3786	2246	6274	8520
OGOOUE-MARITIME	1536	1571	3107	950	689	1639	2486	2260	4746
WOLEU-NTEM	2720	5011	7731	5097	6920	12017	7817	11931	19748
GABON	21 323	41 978	63 301	16 469	26 162	42 631	37 792	68 140	105 932

Source : RGA GABON 2020

2.2.2 Age moyen des exploitants agricoles

Le tableau 8 présente l'âge moyen des exploitants agricoles par province selon le sexe. Au Gabon, l'âge moyen des exploitants agricoles est de 49 ans. Il est de 50 ans chez les femmes et de 49 ans chez les hommes traduisant ainsi un vieillissement plus avancé chez les exploitants agricoles de sexe féminin.

Selon le tableau 8, les exploitants agricoles du Woleu-Ntem (51,9 ans chez les femmes contre 50,1 ans chez les hommes), de la Nyanga (50,9 ans chez les femmes contre 49,8 ans chez les hommes) et de l'Estuaire (50,2 ans chez les femmes contre 48,2 ans chez les hommes) semblent plus âgés que ceux des autres provinces. Cependant, les exploitants agricoles de l'Ogooué-Ivindo (48,3 ans chez les hommes et les femmes) et de la Ngounié (48,7 ans chez les hommes contre 48,5 ans chez les femmes) paraissent plus jeunes.

Tableau 8 : Age moyen des exploitants agricoles par province selon le sexe

Province	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
ESTUAIRE	48.2	50.2	49.3
HAUT-OGOOUE	47.4	48.9	48.5
MOYEN-OGOOUE	49.1	49.7	49.4
NGOUNIE	48.7	48.5	48.5
NYANGA	49.8	50.9	50.5
OGOOUE-IVINDO	48.3	48.3	48.3
OGOOUE-LOLO	48.8	49.1	49.0
OGOOUE-MARITIME	47.4	49.4	48.3
WOLEU-NTEM	50.1	51.9	51.2
GABON	48.8	49.7	49.4

Source : RGA GABON 2020

CHAPITRE III : ACTIVITES AGRICOLES

3.1 Agriculture végétale

3.1.1 Effectif des exploitants pratiquant l'agriculture végétale

Le tableau 17 ci-dessous présente la répartition des exploitants pratiquant l'agriculture végétale au Gabon. Il ressort de l'analyse de ce tableau que, sur les 96 975 exploitants pratiquant l'agriculture dénombrés, 58 460 (60%) vivent en milieu urbain contre 38 515 (40%) en milieu rural. Selon le sexe, les exploitants pratiquant l'agriculture sont composés de 29 745 (31%) hommes et 67 230 femmes (69%). Cette prépondérance des femmes par rapport aux hommes est observée dans toutes les provinces. Ces valeurs montrent que la participation aux activités agricoles est inégalement répartie selon le sexe.

Au niveau provincial, ce sont les provinces du Woleu-Ntem, du Haut-Ogooué et de la Ngounié qui comptent le plus grand nombre d'exploitants femmes pratiquant l'agriculture soit 11 677 (17,4%) ; 11 206 (16,7%) et 10 314 (15,3%) respectivement, tandis que la province de l'Ogooué-Maritime avec 2 154 (3,2%) exploitants de sexe féminin, a le nombre le plus faible.

Tableau 9 : Répartition des exploitants pratiquant l'agriculture par province selon le milieu de résidence et le sexe

Province	Milieu de résidence		Sexe		Total	
	Urbain	Rural	Masculin	Féminin	Effectif	Pourcentage
ESTUAIRE	13 650	3 188	7 419	9 419	16 838	17.4
HAUT-OGOUE	10 569	3 458	2 821	11 206	14 027	14.5
MOYEN-OGOUE	2 931	3 395	1 928	4 398	6 326	6.5
NGOUNIE	8 194	4 794	2 674	10 314	12 988	13.4
NYANGA	3 965	2 876	1 549	5 292	6 841	7.1
OGOUE-IVINDO	5 138	5 227	3 857	6 508	10 365	10.7
OGOUE-LOLO	4 550	3 601	1 889	6 262	8 151	8.4
OGOUE-MARITIME	2 385	1 422	1 653	2 154	3 807	3.9
WOLEU-NTEM	7 078	10 554	5 955	11 677	17 632	18.2
GABON	58 460	38 515	29 745	67 230	96 975	100

Source : RGA GABON 2020

3.1.2 Effectif des parcelles en production

Le tableau 10 ci-après présente la répartition des parcelles de cultures végétales par province selon le milieu de résidence et le sexe de l'exploitant. Sur le plan national, 155 884 parcelles ont été déclarées dont 90 290 (58%) en milieu urbain contre 65 594 (42%) en milieu rural. Au niveau provincial, la répartition des parcelles varie de 4 910 à 31 321 parcelles. La province du Woleu-Ntem est celle qui enregistre le plus grand nombre de parcelles alors que celle de l'Ogooué-Maritime a le nombre de parcelles le plus faible.

L'analyse selon le genre montre que 113 620 (73%) parcelles appartiennent aux femmes contre 42 264 (27%) parcelles pour les hommes. Cette tendance est plus marquée dans les provinces du Woleu-Ntem, de la Ngounié et du Haut-Ogooué.

Tableau 10 : Répartition des parcelles par province selon le milieu de résidence et le sexe de l'exploitant

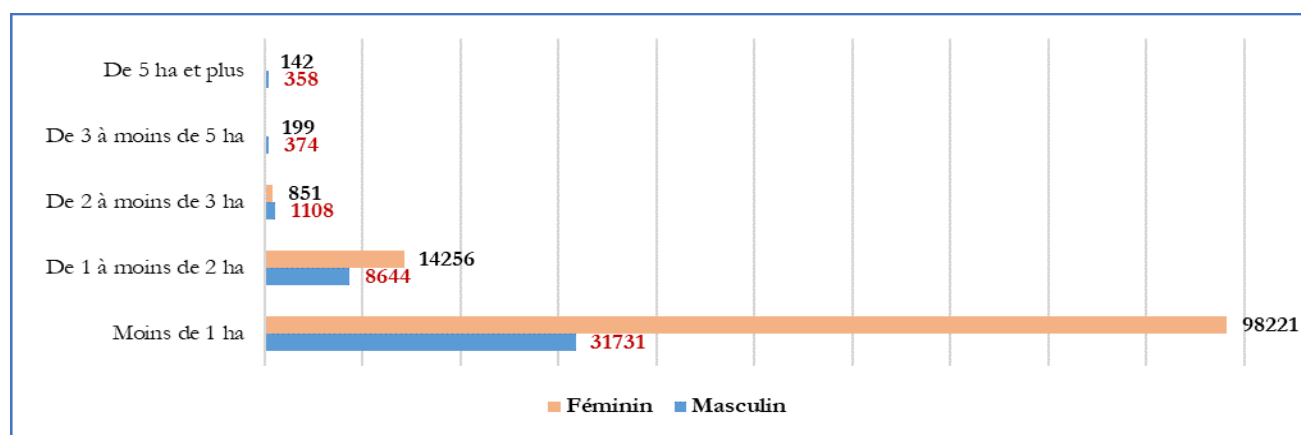
Province	Milieu de résidence		Sexe		Total	
	Urbain	Rural	Masculin	Féminin	Effectif	Pourcentage (%)
ESTUAIRE	15 984	4 625	8 716	11 893	20 609	13.2
HAUT-OGOUE	15 693	4 921	3 624	16 990	20 614	13.2
MOYEN-OGOUE	4 657	5 287	2 827	7 117	9 944	6.4
NGOUNIE	15 164	8 019	4 095	19 088	23 183	14.9
NYANGA	6 937	4 774	2 132	9 579	11 711	7.5
OGOUE-IVINDO	8 760	10 468	6 923	12 305	19 228	12.3
OGOUE-LOLO	7 903	6 461	2 717	11 647	14 364	9.2
OGOUE-MARITIME	2 788	2 122	2 104	2 806	4 910	3.1
WOLEU-NTEM	12 404	18 917	9 126	22 195	31 321	20.1
GABON	90 290	65 594	42 264	113 620	155 884	100

Source : RGA GABON 2020

3.1.3 Superficie déclarée des parcelles exploitées

Il est important de préciser que les données sur les superficies présentées dans ce rapport son issues des déclarations des exploitants agricoles. La mise en œuvre des modules complémentaires (enquêtes de production) permettra de relever les superficies à partir des mesures objectives de parcelles. Le graphique 5 ci-dessous met en évidence la distribution des parcelles selon les tranches de superficie exploitées par les exploitants. De façon générale, le graphique montre que les parcelles exploitées par les ménages sont de très petite taille. En effet, sur les 155 884 parcelles dénombrées, 83,0% (129 952) ont une superficie de moins d'un hectare et 1% (1 073) ont une superficie de 3 hectares et plus. La proportion des parcelles ayant une superficie de 1 à moins de 2 hectares est de 15,0% (22 900 parcelles).

Graphique 5 : Répartition des parcelles selon les tranches de superficie exploitées



Source : RGA GABON 2020

Du point de vue sexe, le graphique montre que les parcelles de moins de 2 hectares sont plus exploitées par les femmes (112 422 parcelles ; 74%) que les hommes (40 430 parcelles ; 26%). La tendance s'inverse lorsque les superficies augmentent. Les parcelles de 2 à plus de 5 hectares sont plus exploitées par les hommes que les femmes. La réduction des superficies des parcelles résulterait de l'âge avancé (49 ans) des exploitants.

3.1.4 Cinq principales cultures déclarées

Le tableau 11 montre la répartition des parcelles des cinq principales cultures et le sexe de l'exploitant. Il en ressort que pour toutes cultures confondues à l'exception de l'atangatier/safoutier, la majorité des parcelles sont exploitées par les femmes. Pour les cultures vivrières comme le manioc, la banane et l'arachide, la distribution des parcelles selon le sexe montre que, 78 084 (79%) parcelles de manioc sont tenues par les femmes contre 21 075 (21%) pour les hommes ; 27 148 (68%) parcelles de banane exploitées par les femmes contre 12 906 (32%) pour les hommes et 1 920 (85%) parcelles d'arachide tenues par les femmes contre 326 (15%) pour les hommes. A l'inverse, 1 419 (82%) parcelles d'atangatier/safoutier sont tenues par les hommes contre seulement 318 (18%) pour les femmes. L'arboriculture serait une activité réservée beaucoup plus aux hommes.

Tableau 11 : Répartition des parcelles des cinq principales cultures selon le rang occupé et le sexe de l'exploitant

Cinq principales cultures	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
1.Manioc	21 075	78 084	99 159
2.Banane plantain	12 906	27 148	40 054
3.Canne à sucre	1 001	2 349	3 350
4.Arachide	326	1 920	2 246
5.Atangatier/Safoutier	1 419	318	1 737
TOTAL	36 727	109 819	146 546

Source : RGA GABON 2020

3.2 Elevage

3.2.1 Effectif des exploitants pratiquant l'élevage

Il ressort du tableau 12 ci-dessous que l'élevage compte 10 282 exploitants. Parmi ces éleveurs, on a dénombré 7 093 hommes (69%) et 3 189 femmes (31%). Indépendamment de la province, la tendance reste la même mais elle est plus marquée dans la province de l'Ogooué-Ivindo.

Tableau 12 : Répartition des exploitants pratiquant l'élevage selon la province et le sexe

Province	Sexe		TOTAL
	Masculin	Féminin	
ESTUAIRE	649	161	810
HAUT-OGOOUE	266	123	389
MOYEN-OGOOUE	46	12	58
NGOUNIE	593	254	847
NYANGA	1 338	705	2 043
OGOOUE-IVINDO	1 047	221	1 268
OGOOUE-LOLO	64	18	82
OGOOUE-MARITIME	106	17	123
WOLEU-NTEM	2 984	1 678	4 662
TOTAL	7 093	3 189	10 282

Source : RGA GABON 2020

3.2.2 Cheptel

Le tableau 13 met en relief la répartition des effectifs du cheptel par espèces élevées selon le sexe de l'exploitant. L'analyse selon le genre des résultats issus du tableau 13 laisse entrevoir que 36,4% de l'effectif total du cheptel des espèces susmentionnées est détenu par les femmes. Néanmoins, pour celle qui exerce dans l'élevage des poulets et du bétail, on observe une représentativité de 38,4% et 39,8% respectivement.

Tableau 13 : Répartition des effectifs du cheptel par espèce élevée selon le sexe de l'exploitant

Catégorie animale	Espèces élevées	Sexe de l'exploitant				Total	
		Masculin	%	Féminin	%	Effectif	%
Poulets	Pondeuse	884	77.4	258	22.6	1142	100
	Poulet de chair	2528	73.2	926	26.8	3454	100
	Poulet fermier	2078	70.2	882	29.8	2960	100
	Poulet traditionnel	96770	61.1	61605	38.9	158375	100
	Total	102260	61.6	63671	38.4	165931	100
Autres volailles	Cailles	2181	99.6	8	0.4	2189	100
	Canards	14301	70.9	5870	29.1	20171	100
	Dindes	708	97.1	21	2.9	729	100
	Oies	52	52.0	48	48.0	100	100
	Pigeons	2507	96.7	85	3.3	2592	100
	Pintades	2055	94.1	128	5.9	2183	100
	Total	21804	78.0	6160	22.0	27964	100
Bétail	Bovins	1846	78.6	504	21.4	2350	100
	Caprins	6950	79.5	1790	20.5	8740	100
	Chevaux	104	92.0	9	8.0	113	100
	Ovins	4878	30.2	11271	69.8	16149	100
	Porcins	9793	83.2	1980	16.8	11773	100
	Total	23571	60.2	15554	39.8	39125	100
Abeilles (ruches)	Abeilles (ruche)	121	70.3	51	29.7	172	100
	Total	121	70.3	51	29.7	172	100
Autres élevages	Aulacodes	109	94.0	7	6.0	116	100
	Cobayes	613	90.8	62	9.2	675	100
	Lapins	1145	94.8	63	5.2	1208	100
	Total	1867	93.4	132	6.6	1999	100

Source : RGA GABON 2020

3.3 Pêche

La pêche Artisanale est une activité de capture des animaux aquatiques (poissons, crevettes, mollusques, algues etc...). Elle apporte une contribution alimentaire au pays et une valeur ajoutée aux ménages qui la pratiquent. Au Gabon, deux types de pêches artisanales sont pratiqués : il y a la pêche artisanale maritime qui se fait en mer dans trois provinces (Estuaire, Nyanga, Ogooué Maritime) et la pêche continentale qui se pratique au continent (fleuve, rivière, lac, etc..).

3.3.1 Effectif des exploitants pratiquant la pêche

Le tableau 13 présente la répartition des exploitants pratiquant la pêche par province selon le sexe. Il fait ressortir que le Gabon compte 11 728 exploitants dont 8 757 hommes (75%) contre 2 971 femmes (25%). Toutes provinces confondues, la tendance reste la même mais, elle est plus marquée dans les provinces de l'Estuaire (87% d'hommes contre 13% de femmes), de l'Ogooué-Maritime (87% d'hommes contre 13% de femmes) et de la Nyanga (84% d'hommes contre 16% de femmes).

Tableau 14 : Répartition des exploitants pratiquant la pêche par province selon le sexe

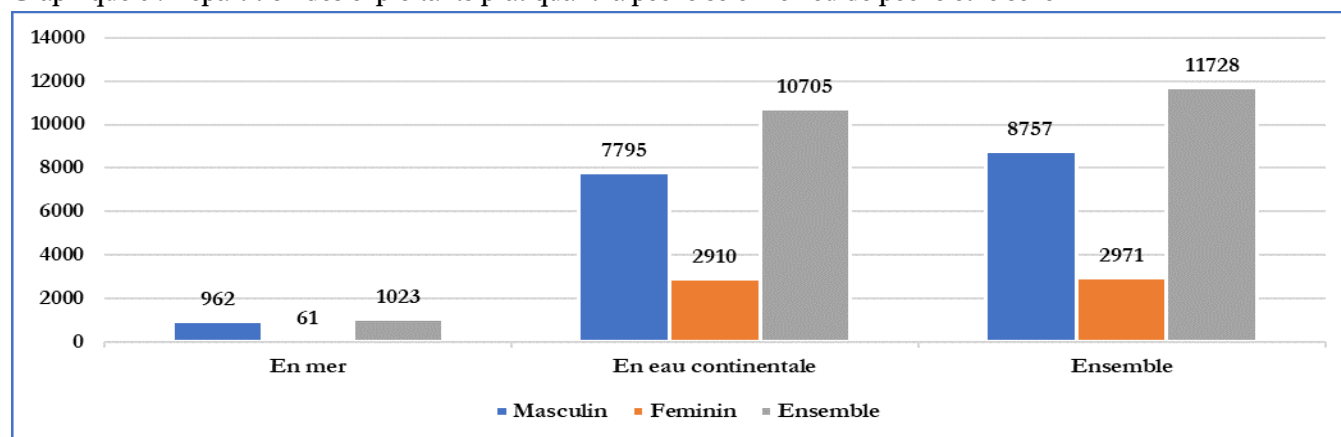
Province	Sexe		TOTAL
	Masculin	Féminin	
ESTUAIRE	886	137	1 023
HAUT-OGOUE	497	99	596
MOYEN-OGOUE	1 008	255	1 263
NGOUNIE	435	161	596
NYANGA	701	129	830
OGOUE-IVINDO	1 736	872	2 608
OGOUE-LOLO	565	138	703
OGOUE-MARITIME	995	155	1 150
WOLEU-NTEM	1 934	1 025	2 959
TOTAL	8 757	2 971	11 728

Source : RGA GABON 2020

3.3.2 Lieux de pêche

Le graphique 6 suivant présente la répartition des exploitants pratiquant la pêche selon le lieu de pêche et le sexe. La répartition selon le sexe montre que 962 (94%) exploitants pratiquant la pêche en mer sont des hommes contre 61 (6%) femmes. Quant à la pêche en eaux continentales, elle est aussi plus pratiquée par les hommes (7 795 ; 73%) que les femmes (2 910 ; 27%).

Graphique 6 : Répartition des exploitants pratiquant la pêche selon le lieu de pêche et le sexe

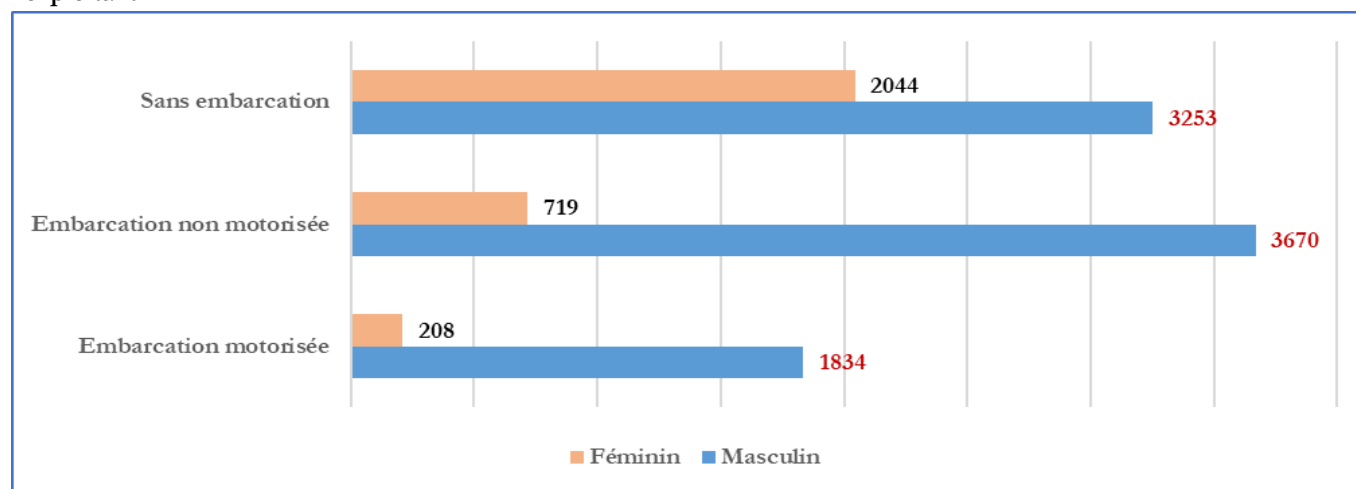


Source : RGA GABON 2020

3.3.3 Type d'embarcation

Le graphique 6 ci-dessous illustre que 5 297 exploitants pratiquent la pêche sans embarcation (45,16%) ; 4389 exploitants utilisent une embarcation non motorisée (37,43%) et 2 042 exploitants utilisent une embarcation motorisée (17,41%). L'analyse selon le genre montre que, pour tous types d'embarcation utilisée, la pratique de la pêche est plus l'affaire des hommes que des femmes. Ainsi, 1 834 (90%) hommes utilisent une embarcation motorisée contre 208 (10%) femmes et 3 253 (61%) hommes pratiquent la pêche sans embarcation contre 2 044 (39%) femmes. La pratique de la pêche avec une embarcation non motorisée est pratiquée par 3 670 (84%) hommes contre 719 (16%) femmes.

Graphique 7 : Répartition des exploitants pratiquant la pêche selon le type d'embarcation utilisée et le sexe de l'exploitant



Source : RGA GABON 2020

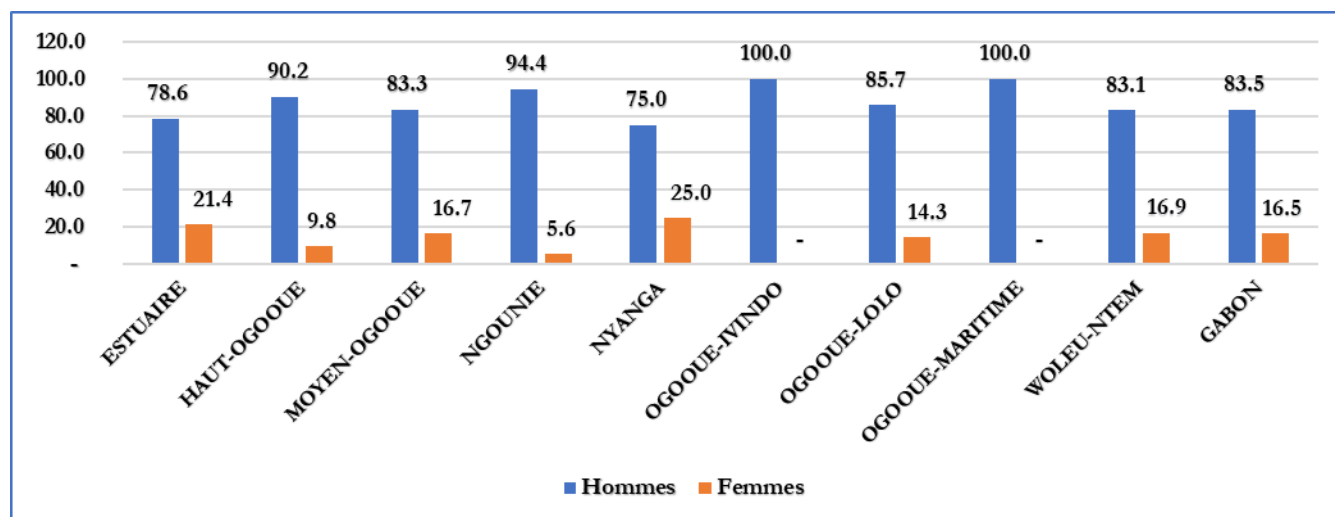
3.4 Aquaculture

L'aquaculture est une activité d'élevage d'espèces aquatiques ou de culture des plantes aquatiques. Au Gabon, elle se pratique dans les étangs, les bacs ou les cages.

3.4.1 Effectif des exploitants pratiquant l'aquaculture

Dans l'ensemble du pays, au total 423 exploitants de l'aquaculture ont été dénombrés dont 83,5% d'hommes et 16,5% de femmes. L'aquaculture est plus pratiquée par les hommes que par les femmes quelle que soit la province considérée hormis les provinces de l'Ivindo et de l'Ogooué-Maritime où l'aquaculture n'est pratiquée que par les hommes.

Graphique 8 : Répartition (%) des exploitants pratiquant l'aquaculture selon la province et le sexe

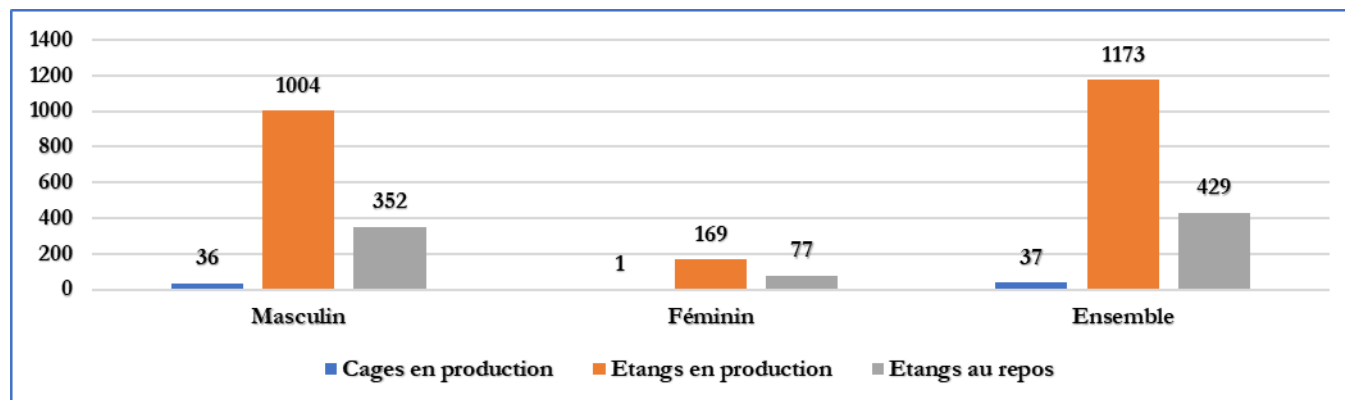


Source : RGA GABON 2020

3.4.2 Nombre d'étangs possédés

Parmi les 1173 étangs en production dénombrés au Gabon, les hommes possèdent 1004 étangs (85,6%) et les femmes 169 étangs (14,4%). Parmi les 429 étangs au repos, 352 étangs (82%) sont tenus par les hommes et 77 étangs (18%) sont tenus par les femmes. Les 37 cages en production sont aux mains des hommes à l'exception d'une seule.

Graphique 9 : Répartition des étangs et cages en production selon le sexe de l'exploitant



Source : RGA GABON 2020

3.5 Sylviculture

3.5.1 Effectif des exploitants pratiquant la sylviculture

L'analyse des résultats du tableau 14 montre que le Gabon compte 182 sylviculteurs dont 144 hommes (79%) et 38 femmes (21%). De manière générale, la sylviculture est plus pratiquée par les hommes que les femmes quelle que soit la province à l'exception de la province du Moyen Ogooué où la sylviculture n'est pratiquée que par les hommes.

Tableau 15 : Répartition des exploitants pratiquant la sylviculture par province selon le sexe

Province	Sexe		TOTAL
	Masculin	Féminin	
ESTUAIRE	33	11	44
HAUT-OGOOUE	4	2	6
MOYEN-OGOOUE	3	0	3
NGOUNIE	3	4	7
NYANGA	7	1	8
OGOOUE-IVINDO	2	1	3
OGOOUE-LOLO	16	3	19
OGOOUE-MARITIME	7	2	9
WOLEU-NTEM	69	14	83
TOTAL	144	38	182

Source : RGA GABON 2020

3.5.2 Cinq principales essences exploitées

Il s'agit ici des essences qui ont été les plus citées par les exploitants agricoles qui pratiquent la sylviculture. Ces cinq (5) essences n'ont donc pas été retenues en fonction du nombre de pieds dans les parcelles car les inventaires des arbres plantés n'ont pas été faits pendant la première phase du Recensement Général de l'Agriculture (RGA).

L'analyse du tableau 15 montre que l'Andock est l'essence forestière la plus plantée par les sylviculteurs suivi de l'Okoumé et du Moabi. En effet, sur les 182 exploitants pratiquant la sylviculture, 83 (46%) ont déclaré avoir planté l'Andock dont 64 hommes (77%) contre 19 femmes (23%). L'Okoumé est planté par 30 hommes (75%) contre 10 femmes (25%) et le Moabi est cultivée par 34 hommes (85%) contre 6 femmes (15%).

Tableau 16 : Répartition des exploitants pratiquant la sylviculture selon les cinq (5) principales essences plantées et le sexe

Cinq principales espèces	Sexe		
	Masculin	Féminin	Total
Andock	64	19	83
Okoumé	30	10	40
Moabi	34	6	40
Bilinga	17	7	24
Padouk	12	8	20

Source : RGA GABON 2020

CHAPITRE IV : GENRE ET LEADERSHIP

Le genre est ce qui différencie les hommes et les femmes dans leurs relations sociales. Il fait référence aux rôles et responsabilités dévolus aux femmes et aux hommes, et qui sont façonnés au sein des familles, des sociétés et des cultures. Le concept inclut également les attentes de chacun quant aux caractéristiques, aptitudes et comportements des femmes et des hommes.

Précisons à toute fin utile qu'ici l'analyse ne se fera que sur les ménages agricoles ayant au moins une femme âgée de 10 ans et plus.

4.1 Prise de décision sur les dépenses du ménage

Le tableau 16 ci-dessous fait la répartition des ménages agricoles par province selon le sexe du membre qui décide principalement des dépenses du ménage. De cette répartition, il ressort que 53% des hommes décident principalement des dépenses du ménage contre 47% des femmes. Cette tendance est observée presque dans toutes les provinces à l'exception de la province du Haut-Ogooué où 60% des femmes décident principalement des dépenses du ménage contre 40% des hommes.

Tableau 17 : Répartition des ménages agricoles par province selon le sexe du membre qui décide des dépenses du ménage

Province	Sexe du membre qui décide des dépenses du ménage					
	Homme	%	Femme	%	Ensemble	%
ESTUAIRE	6544	55	5363	45	11907	100
HAUT-OGOUE	4192	40	6335	60	10527	100
MOYEN-OGOUE	2325	51	2255	49	4580	100
NGOUNIE	4980	55	4046	45	9026	100
NYANGA	2487	53	2216	47	4703	100
OGOUE-IVINDO	4463	69	2009	31	6472	100
OGOUE-LOLO	2976	53	2592	47	5568	100
OGOUE-MARITIME	1841	64	1041	36	2882	100
WOLEU-NTEM	5610	51	5416	49	11026	100
GABON	35418	53	31273	47	66691	100

Source : RGA GABON 2020

4.2 Participation des femmes dans la gestion des revenus du ménage

Le tableau 17 suivant montre la répartition des ménages agricoles par province selon la participation ou non des femmes dans la gestion des revenus du ménage. Il ressort de cette distribution que sur les 66 691 ménages agricoles ayant au moins une femme de 10 ans et plus, la plupart des femmes (99%) participent à la gestion des revenus contre une minorité de femmes (moins de 1%) qui n'est pas consultée. Cette tendance est observée dans toutes les provinces.

Tableau 18 : Répartition des ménages agricoles par province selon la participation ou non des femmes dans la gestion des revenus du ménage

Province	Participent à la gestion des revenus	%	Ne participent pas à la gestion des revenus	%	Total	%
ESTUAIRE	11764	98.8	143	1.2	11907	100
HAUT-OGOOUE	10466	99.4	61	0.6	10527	100
MOYEN-OGOOUE	4535	99.0	45	1.0	4580	100
NGOUNIE	8932	99.0	94	1.0	9026	100
NYANGA	4613	98.1	90	1.9	4703	100
OGOOUE-IVINDO	6441	99.5	31	0.5	6472	100
OGOOUE-LOLO	5549	99.7	19	0.3	5568	100
OGOOUE-MARITIME	2835	98.4	47	1.6	2882	100
WOLEU-NTEM	10927	99.1	99	0.9	11026	100
GABON	66062	99.1	629	0.9	66691	100

Source : RGA GABON 2020

4.3 Participation dans l'investissement agricole du ménage

Le tableau ci-après présente la répartition des ménages agricoles par province selon la participation ou non des femmes dans les investissements en agriculture. L'analyse du tableau montre qu'au Gabon, les femmes participent aux investissements dans 92% des ménages agricoles.

Les provinces de l'Ogooué-Lolo (97,8%), du Haut-Ogooué (96,4%) et celle de la Ngounié (96,4%) sont celles qui enregistrent les plus grandes proportions de femmes qui participent dans l'investissement agricole contrairement à la province de l'Ogooué-Maritime qui a la proportion de femmes (79,4%) la plus faible.

Tableau 19 : Répartition des ménages agricoles par province selon la participation ou non des femmes dans l'investissement agricole du ménage

Province	Participent aux investissements dans l'agriculture	%	Ne participent pas aux investissements dans l'agriculture	%	Total	%
ESTUAIRE	10312	86.6	1595	13.4	11907	100
HAUT-OGOOUE	10151	96.4	376	3.6	10527	100
MOYEN-OGOOUE	4111	89.8	469	10.2	4580	100
NGOUNIE	8703	96.4	323	3.6	9026	100
NYANGA	4367	92.9	336	7.1	4703	100
OGOOUE-IVINDO	6053	93.5	419	6.5	6472	100
OGOOUE-LOLO	5447	97.8	121	2.2	5568	100
OGOOUE-MARITIME	2287	79.4	595	20.6	2882	100
WOLEU-NTEM	10115	91.7	911	8.3	11026	100
GABON	61546	92.3	5145	7.7	66691	100

Source : RGA GABON 2020

CONCLUSION

A l'issue du dénombrement exhaustif des ménages agricoles effectué en 2020 par le RGA, le Gabon dispose actuellement d'une nouvelle base de sondage, différenciée par province, milieu de résidence et désagrégée par sexe. Les données sont désagrégées selon :

- Les caractéristiques structurelles des exploitations agricoles ;
- Les principales caractéristiques des populations agricoles (effectif, structure par âge et sexe ainsi que la taille moyenne des ménages ;

Globalement, les objectifs du RGA ont été atteints dans la mesure où une nouvelle base de sondage a été constituée et des données communautaires rendues disponibles. La présentation et la publication de ces résultats permettront de répondre aux besoins des utilisateurs de statistiques agricoles, notamment d'aider à la planification du secteur agricole, au suivi-évaluation des programmes et projets de développement agricole et à la formulation de politique de sécurité alimentaire et de lutte contre la pauvreté.

ANNEXE LISTE DU PERSONNEL DU RGA

A1 Personnel national

Nom (s) et Prénom (s)	Fonction officielle	Fonction dans le RGA
Comité de pilotage		
MAGANGA MOUSSAVOU Biendi	Ministre de l'Agriculture	
ROBOTY Nicole Janine Lydie épouse MBOU	Ministre de l'Economie	
Comité technique		
EBANG-EBANG Prosper	Directeur Général de la Statistique	Directeur National RGA
OUSSOU Max	Directeur Général de l'Agriculture	Directeur National Adjoint RGA
Coordination nationale		
MENDAME MVE Wilfried	Chargé d'Etudes DGS	Coordonnateur National
ASSOUMOU Lucien	Directeur Central des Statistiques MINAGRI	Coordonnateur National Adjoint
Bureau Central du RGA		
BOUBENDJA KOUNGANA Gaël		Chef de Section Méthodologie et Analyse
OKOME ZUE Bernadette		Chef de Section Adjoint Méthodologie et Analyse
MENGUE Thierry		Cadre Section Méthodologie et Analyse
GOMES Eddie Fortuné		Cadre Section Méthodologie et Analyse
ENGONE NDONG Jean Lumière		Cadre Section Méthodologie et Analyse
BOUANGA IMENGUET Estelle		Cadre Section Méthodologie et Analyse
MBOUSSA BONNET Justin de Dieu		Cadre Section Méthodologie et Analyse
MOHAMEDOU Hassan		Cadre Section Méthodologie et Analyse
ANGUEZOMO Clarisse		Cadre Section Méthodologie et Analyse

BIBANG BI ESSONO Fidèle		Chef de Section Cartographie et Collecte
BOUNGOINDZI NYANGUI Mireille		Chef de Section adjoint Cartographie et Collecte
MOUGOUSSI Jean Bernard		Cadre Section Cartographie et Collecte
ANGUEZOMO Clarisse		Cadre Section Cartographie et Collecte
ESSONO MENDAME Clément		Cadre Section Cartographie et Collecte
NZE Emeline Claudia		Cadre Section Cartographie et Collecte
ASSEKO NDO Georges		Cadre Section Cartographie et Collecte
MBOUMBA NDJANA Winny épouse EYEGHE OBIANG		Chef de Section Gestion des Applications
NGUEMA NGUI Rodrigue		Chef de section adjoint Gestion des Applications
MVE ONA Lilian		Cadre Section Gestion des Applications Informatiques
MIYAKOU Charlene		Cadre Section Gestion des Applications Informatiques
OBAME Perky		Cadre Section Gestion des Applications Informatiques
MAGANGA MBADINGA Noeline		Chef de Section Administration et Finances
OGOULA OGARI Prescilia		Chef de Section Adjoint Administration et Finances
ASSOUMOU Claude Irma		Chef de Section Communication
NSITA NANI Alain		Chef de Section Adjoint Communication
BAGNADI Diane		Cadre Section Communication
ETOME Patricia		Cadre Section Communication
NGUEMA Gloria		Cadre Section Communication
ADA MVE Audrey		Cadre Section Communication

MOUBELE Alain		Cadre Section Communication
MOUNGUENGUI Brice		Cadre Section Communication
MUSUNDA NKOLO		Cadre Section Communication
Supervision dans les Provinces		
ESTUAIRE		
BOUNGOINDZI NYANGUI Mireille		Superviseur de collecte
ALLENEYI Constance Reliques épouse NDONG ESSANGUI		Superviseur d'application
MENGUE Thierry		
MBOUMBA NDJANA épouse EYEGHE OBIANG Wynnie Charlene Gisèle		
NGUEMA NGUI Rodrigue		
ANGUE OMVA Marjolaine Pétronie		
BIBANG BI ESSONO Sandrine née FOMENE		Superviseur d'application assistant
ABEME EVOVOE Terrence Michelle		
MINTO'OKWO Marie Blanche		
ANDEME NDONG Rose		
ANOMANDE Emilie Cassandra		
EKORO Diane		
MBA Catherine Marie Josée épouse NIANG MPENDAGA		
TESSET René Jacques		
NYANGONE MENDOME Audrey Géraldine		
MAKITA LEGALA Sandrine		
EVOUNG AZIZET Hycinth Florine		
HAUT-OGOOUE		
BOUBENDJA KOUNGANA Gaël		Superviseur d'application
NZE Claudia Emeline		
MOHAMEDOU Hassan		
EDOU ABAGA Blanchard		

BOUANGA IMENGUET Estelle		Superviseur de collecte
MOUSSINGA BALIKPO Fidèle		Superviseur d'application assistant
MOUSSAVOU Emma Judicaëlle		
MOUSSAVOU DIKAMBI Genistla Marjolaine		
MOYEN-OGOOUE		
NZAOU Marius Trésor		Superviseur de collecte
MVE ONA Ulrick Lilian		Superviseur d'application
MEDZO M'OBAME Antoine		
AVOMO OLLOMO Germaine		Superviseur d'application assistant
MADOUNGOU PENDI Ulriche Cédrin		
NGOUNIE		
ESSONE BEYEME Janvier		Superviseur de collecte
OKOME ZUE Bernadette		Superviseur d'application
NZAMBA NZAMBA MOUTTY Guy		
EKOMY HOUNGA Mahougnon Ludovic		
NYAMA Abel		
NYANGA		
ASSEKO NDO Georges		Superviseur de collecte
OBAME MVE Perky Wilfried		Superviseur d'application
ENDAMANE NDONG Jean Lilian		
MAKAYA Bertrand		Superviseur d'application assistant
GONDET MANGENGA Jamal Romy Randy		
MOUTTY MOUTTY Armand Lesly		
OGOOUE-IVINDO		
MBOUSSA BONNET Justin de Dieu		Superviseur de collecte
MIYAKOU TCHIVOUNDA Charlène Ariane		Superviseur d'application
ESSONO MENDAME Clément		
ASSOUMOU NDONG Moïse		Superviseur d'application assistant
EDZANG ZOGO Rodrigue		
OGOOUE-LOLO		

BIBANG BI ESSONO Fidèle		Superviseur d'application
NDONG MEYO Patrick Aimé		
OBIANG NDONG Glissant		Superviseurs d’application assistants
BANDOUNKOU épse NGOMA Sylfride Armelle		
ANGUEZOMO Clarisse		Superviseur de collecte
OGOOUE-MARITIME		
AUGOULA AVOUNGOU Hans Kenneth		Superviseur de collecte
GOMES Eddie Fortuné		Superviseur d'application
IGONDJO Danielle Prisca		
ABA ESSONO Kristin Landry		Superviseurs assistants
BISSELO MBEMBO Beranger		
WOLEU-NTEM		
EWONG WOGA Désiré		Superviseur de collecte
EBI MINKO Théophile		Superviseurs d'applications
NSOME METOULOU Paulin		
MOUGOUSSI Jean Bernard		
ENGONE NDONG Jean Lumière		
BIVEGHE Thomas Daquin		
ABESSOLO MINKO Gustave Larcel		Superviseurs assistants
DIVANDA LEGALA Carine		
MIKWE ENEME Audrey		
NYANGONE MENGUE Anaïs Elphie		

A2 Personnel international

Prénom (s) et Nom (s)	Fonction officielle	Fonction dans le RGA
Helder MUTEIA	Coordonnateur du Bureau Sous régional de la FAO pour l'Afrique Centrale et Représentant de la FAO au Gabon	Représentant de la FAO au Gabon
Abdoullahi BEIDOU	Senior Economist/Statistician, Poverty and Equity Global Practice, Western and Central Africa Region, Washington, DC Banque Mondiale	Task Manager World Bank
Paul N'GOMA-KIMBATSA	Statisticien-Economiste, FAO, Bureau Régional pour l'Afrique (Accra)	Lead Technical Officer (LTO)
Eloi OUEDRAOGO	Statisticien-Economiste, FAO, ESS (Rome)	Alternate Lead Technical Officer
Silvia SAN MARCO	Spécialiste en communication, FAO PSPF (Rome)	Communication Officer
Huguette BILOHO ESSONO	Assistante au Programme, FAOSFC	Assistante au Programme FAO, (Gabon, Libreville)
Michel NGANDJI	Field Programme Support and Monitoring Officer, FAOSFC	Field Programme Support and Monitoring Officer, FAO, (Gabon, Libreville)
Anicet MAGANGA	National Administrative. & Finance Officer, FAOSFC	National Administrative. & Finance Officer, FAO, (Gabon, Libreville)
Lionel KINADJIAN	Fishery Officer, FAOSFC	Fishery Officer, FAO, (Gabon, Libreville)
Félicite NDONG NTOMA	Administrative Assistant, FAOSFC	Administrative Assistant, FAO, (Gabon, Libreville)
Tania BOUYI	Assistante Administrative des Ressources Humaines, FAOSFC	Assistante Administrative des Ressources Humaines, FAO, (Gabon, Libreville)
Johnnie MAMBANGUI	Assistante Administrative au Programme Gabon, FAOSFC	Assistante Administrative au Programme, FAO, (Gabon, Libreville)
Laetitia MALONGA	Assistante Administrative des Voyages, FAOSFC	Assistante Administrative des Voyages, FAO, (Gabon, Libreville)

Mahady Mamadou FOFANA	Ingénieur de la Statistique, consultant indépendant (Bamako)	Consultant international statisticien
Mbassa MBAYE	Consultant statisticien informaticien, Directeur du Bureau d'études Groupe SYSCOM (Dakar)	Consultant international informaticien
Patrice ETONG-OVENG	Spécialiste en communication, FAO, Gabon	Consultant national en communication RGA, FAO, (Gabon, Libreville)

A3 Personnel CNTIPPEE

Prénom (s) et Nom (s)	Fonction officielle	Fonction dans le RGA
Michel Auguste BUSSAMBA	Secrétaire Permanent	
Jean Pierre BOUSSOUGOU	Secrétaire Permanent par intérim	
Jean Nestor NGUEMA	Chef de Projet Développement de la Statistique	
Marc Fabrice MBONGO	Responsable Passation des Marchés	
Elodie MADJINO	Comptable Adjoint	
Nathalie DJOMBIKENGUE	Assistante de direction	